



Le Saint-Georgeais

Bulletin municipal n°159

Mars - Mai 2023

A la une :
les rencontres
Habitants Elus
passées et à venir,
p. 4 et 5

Retour en images :
Le Téléthon,
les vœux du maire...
p. 7 - 14

Vie de la commune :
la chasse aux œufs,
les marchés,
la fête du parc,
descentes de
caisses à savon ...
p. 24 - 31



La page des habitants
Pascal Dechipre,
artisan chocolatier
L'interview, p. 6



Vos commerçants
vous remercient, p. 13

Les futures
enseignes du Parc
Centre Atlantique,
p. 45

SOMMAIRE

Editorial	p 3
A la une	
Les rencontres Habitants Elus passées	p 4
Les rencontres Habitants Elus à venir	p 5
La page des habitants	
Interview de M. Pascal DECHIPRE	p 6
Retour en images	
♦ Le téléthon	p 7-9
♦ Le sapin recyclé	p 10
♦ La cérémonie des vœux	p 11
♦ Les spectacles	p 12
♦ Des fins d'activité	
Les courriers de Mme MIOT et de Mme COURTEL et M. GENDRON (la Vieille Forge)	p 13
♦ Rencontres/ L'ambassadeur du Vietnam/ Divers	p 14
Liste des délibérations	
♦ Conseil Municipal du 22 novembre	p 15-19
♦ Conseil Municipal du 13 décembre	p 20-23
Vie de la commune	
♦ Le CCAS	p 24
♦ Le CMJ	p 25
♦ L'école élémentaire	p 26
♦ Les travaux autour de l'école	p 27-28
♦ Appel à candidature / La fête du parc	p 29
♦ Une 1ère : descente de caisse à savon	p 30-31
♦ Les rendez-vous	p 32
Médiathèque	p 33
Les actualités des associations	
♦ AAAMC / L'élan saintais	p 34
♦ Saint-Georges Loisirs / Saint-Georges Animations / Les toiles de Saint-Georges	p 35
♦ TPE / L'Avenir Saint-Georgeais	p 36
♦ ASC / La Boule Saint-Georgeaise	p 37
♦ AAP	p 38
♦ Théâtre'Ô Vert / ALEDHA	p 39
♦ La Hase / TC Saint-Georges	p 40
♦ ASSG	p 41
♦ Roule la Poule	p 42
Infos pratiques	
♦ La JDC / La conseillère numérique	p 43
♦ Soluris	p 44
Infos pratiques de la CdA	
♦ Le Parc Centre Atlantique	p 45
♦ Le PLUI	p 46
Vie paroissiale / Savoir vivre	p 47
Tribune libre	p 48
Le mot des conseillers départementaux	p 49
Rencontre avec les habitants /	
Le bilan à mi-mandat	p 50

Bulletin municipal d'information n°159.

Directeur de la publication : Frédéric ROUAN.

Conception et réalisation par la commission
Communication : Nathalie LEGRAND,
Romain ROUAN, Cécile LABROUSSE, Marina
WURTZ, Christelle GLAUDEL, Bernard
DUSSEVAL, Bernard JAMILLOUX.

Imprimeur : Imprimerie rochelaise.


Imprimerie
ROCHELAISE

Tirage : 1 525 exemplaires sur papier PEFC.



Date de parution : février 2023.

Dépôt légal : 192

Crédits photographiques :

- © Frédéric Rouan (p. 7, 14, 45, 47 et 52)
- © Nathalie Legrand (p. 1, 6, 10, 11, 27 et 28)
- © Jean-Daniel Issanchou (p. 8)
- © Amanda Lespinasse (p. 28)
- © Patrick Chalmette (p. 7, 8 et 9)
- © Candice D. Photo 17 (p. 23)
- © Renaud Tapon (p. 25)
- © Adrien Tossier (p. 27)
- © Juliette Lespinasse (p. 11)
- © Clara Dolignon (p. 11)
- © Romain Rouan (p. 9, 14, 24, 31, 39 et 44)
- © François Desportes (p. 26)
- © Sophie Burret (p. 12 et 33)
- © Annie Brung (p. 3 et 31)
- © Franck Bouchet (p. 32 et 44)
- © Association Scène Ouverte (p. 32)
- © Sandrine Viaud (p. 9)
- © Véronique Abelin-Drapron (p. 14 et 44)
- © Aline Ledoux (p. 24)
- © Jean-Yves Jamaim (p. 44)

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Saint-Georgeaises,
Chers Saint-Georgeais,

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont bien passées pour tous et qu'elles ont pu être des moments partagés en famille ou entre amis, instants si importants.

Nous avons eu de très nombreux retours positifs sur les efforts qui ont été faits sur les décorations de Noël : de nouveaux décors et sujets moins consommateurs en énergie, des secteurs mis en valeur (place Taittinger, place Jules Guillet), un sapin et ses décorations en matériaux recyclés.

La cérémonie des vœux qui a eu lieu le 14 janvier a été appréciée de tous les participants. Ces 2 dernières années, la situation sanitaire nous avait obligés à l'annuler. J'ai souhaité profiter de ce moment pour mettre à l'honneur des habitants. Pour cette 1ère année, il m'est apparu naturel et essentiel de remercier les anciens combattants et de leur rendre hommage. D'ailleurs, je tiens à rappeler que la commémoration du 11 novembre dernier a été une très belle cérémonie. Ce fut un moment solennel d'hommage et de souvenir, avec la présence de la Flamme de la Nation. La cérémonie a pu être une réussite grâce à votre présence, à celle des élus adultes et jeunes, à celle de l'AAP et des autorités militaires, à celle des enfants des écoles et à leur directrice.

Depuis octobre 2020, nous avons mis en place un réseau local « Voisins Vigilants et Solidaires ». En 2022, 31 000 échanges (alertes et informations) entre la mairie et les foyers saint-georgeais ont été comptabilisés. En complément de cet outil, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de « L'Heure civique Saint-Georgeaise ». Elle permet de participer à une action de solidarité ou d'entraide, de manière informelle, un voisin ou une association qui en a besoin (voir page 24).

Je tiens à remercier les associations saint-georgeaises et nieulaises qui se sont mobilisées pour le Téléthon (plus de 2 600€ de dons !). Très régulièrement, je rencontre des Saint-Georgeais qui s'impliquent et qui donnent de leurs temps dans toutes les associations communales mais aussi des autres communes



voisines : je pense notamment à l'Association Familiale de Saintonge. J'adresse toutes mes félicitations à sa Présidente saint-georgeaise et à ses adhérents. Un grand bravo également à Scène Ouverte, à son trésorier saint-georgeais et à toute son équipe.

En cette fin d'année 2022, Saint-Georges-des-Coteaux a accueilli de nombreuses manifestations, signe que notre commune est dynamique. Par exemple, j'ai été fier d'être invité au :

- « Géronto Challenge » mené par l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT),
- « Concours de miels de Nouvelle-Aquitaine » structuré par l'Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle-Aquitaine (ADANA),
- « Concert des orchestres d'Harmonie et Harmonie Junior », piloté par le Conservatoire de Musique et de Danse de Saintes avec la participation de l'École de musique AAP,
- « Concours de tarot qualificatif pour le championnat de France », organisé par l'association Le Petit Saint-Georgeais.

Concernant un autre sujet, je suis heureux de vous annoncer que les travaux de sécurisation routière Route de Saintes sont terminés. Pour mon équipe et moi-même, il était indispensable que ces plateaux à l'entrée de la commune soient installés avant la fin d'année 2022 : ce que nous avons fait. La priorité 2023 sera le traitement de Cerveau-Varaize mais aussi tous les problèmes relevés lors des rencontres Habitants-Élus que nous poursuivons en 2023.

2023 verra également quelques nouveautés (descente de caisses à savon) ou quelques événements qui parleront aux plus anciens (participation au rassemblement des Saint-Georges de France et aux Jeux Intervillages). Et pour 2024 et les années qui suivent, d'autres projets fédérateurs sont déjà en réflexion et en construction...

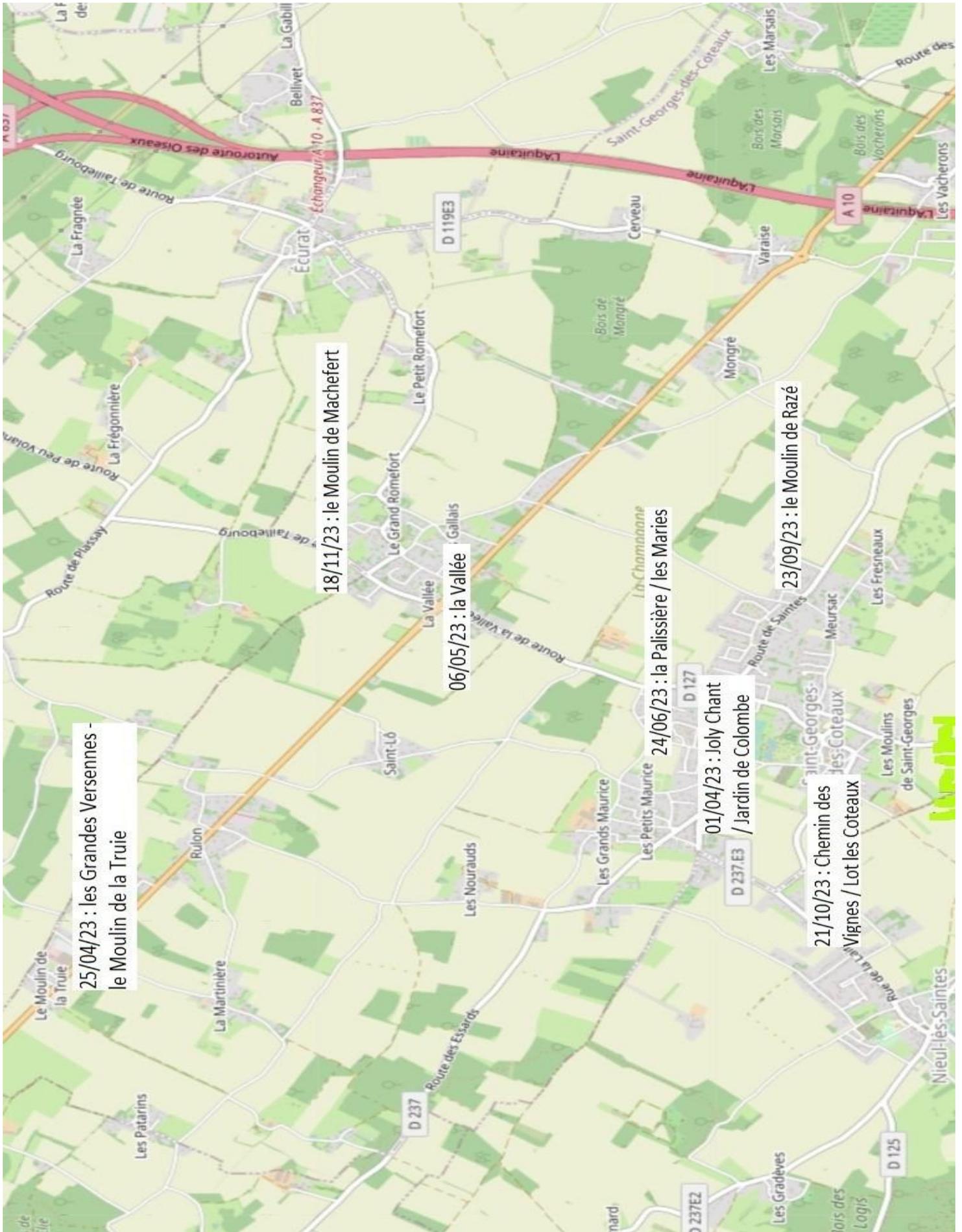
À votre écoute et vos côtés

Frédéric ROUAN

Bilan des rencontres habitants élus de 2021 et 2022 : 19 rencontres dans les hameaux les plus éloignés.



Les rencontres prévues pour 2023 : les dates sont indicatives, vérifier dans les prochains bulletins.



Pascal Dechipre, un artisan d'art



La rédaction : Pouvez-vous vous présenter ?

Pascal Dechipre . Je m'appelle Pascal DECHIPRE et j'ai une formation de boulanger - pâtissier - chocolatier.

Depuis quand habitez-vous Saint-Georges-des-Coteaux ?

Depuis 32 ans.

Quel a été votre parcours ?

Je tenais une boulangerie à Strasbourg. J'ai ensuite décidé de changer de métier, et je suis parti à Paris suivre une formation pour tenir un hôtel - restaurant Grill Campanile. A l'issue de la formation, j'ai été nommé pour tenir le Campanile de Saintes avec ma femme. J'ai travaillé pendant 13 ans, tout en continuant de pratiquer ma passion, la chocolaterie. Je faisais des animations dans mon restaurant, mais aussi dans d'autres restaurants, pour des salons, des manifestations ... J'ai même été cité dans le Gault et Millaut, ce qui n'arrive jamais pour une chaîne d'hôtels - restaurants.

Et puis j'ai eu un très grave accident de moto, je suis resté 19 mois dans le coma, 3 ans dans une chaise roulante, et il m'a fallu 6 ans pour réussir à parler de nouveau. Une telle expérience change la vision qu'on peut avoir de la vie. Depuis, je continue à faire du chocolat.



Vous avez beaucoup voyagé pour exporter votre art de la chocolaterie, je crois ?

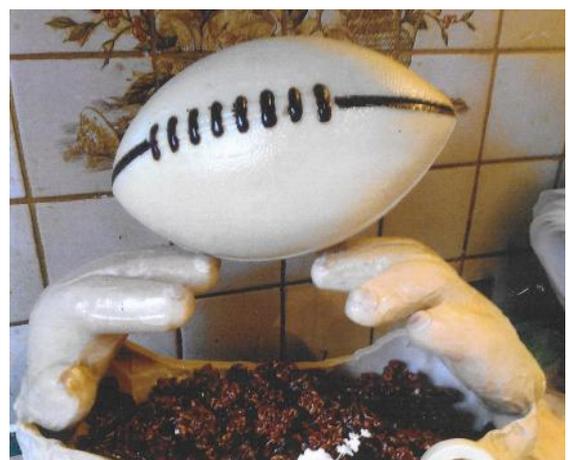
En effet, je suis allé au Canada, à Ottawa, Vancouver, Montréal. J'ai aussi fait des animations dans des hôtels privés en Chine.

Qu'avez-vous réalisé ?

J'ai réalisé un camion de pompiers pour la base de Saintes, un damier, une réplique du château de La Roche Courbon, j'ai également reproduit une Hermione pour le téléthon. Pour ces pièces, je n'avais pas de moule, j'ai dû les créer moi-même.



Pour les mains qui tiennent le ballon de rugby (voir photo), j'ai pris des gants chirurgicaux que j'ai remplis d'eau, puis je les ai congelés. J'ai pu ensuite les tremper dans le chocolat. Il m'a fallu plusieurs nuits sans sommeil pour trouver cette solution. J'ai toujours le souci du détail, je veux toujours être le meilleur, et ma maxime favorite, c'est : « l'à peu près, connais pas ». Aujourd'hui, je continue à faire des animations dans les marchés de Noël, les salons, les écoles ... Être handicapé ne m'empêche pas de continuer à pratiquer cette passion du chocolat.



Le téléthon

Cette année nous avons renouvelé notre partenariat avec la commune de Nieul-lès-Saintes pour le téléthon. Ce furent trois journées intenses d'animations au profit de cette noble cause. Nous avons ainsi récolté 2638 €, auxquels il faut rajouter 430 € de dons de la Boule Saint-Georgeaise et Saint-Georges Loisirs.

Un grand merci à tous les participants.



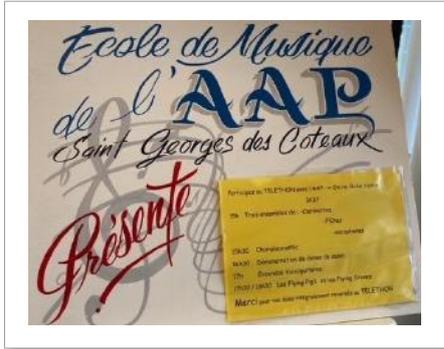
Concours de belote, coinche, rami, organisé par Saint-Georges Loisirs. Concours de tarot organisé par la Poignée d'amis.



Les associations nieulaises et saint-georgeaises ont vendu des crêpes, gâteaux, huîtres et objets confectionnés par les enfants des garderies, pendant que les motards santons partaient à la rencontre des communes du canton de Saint-Porchaire.



Le téléthon



Footing dans le parc organisé par ASSG foot



Concert des professeurs et des élèves de l'AAP

Démonstration de danse de salon

Chorale

Clarinettes et saxophones

Guitares et chant



Randonnée pédestre organisée par les Croquenots niulais et randonnée VTT organisée par l'Avenir cycliste.



Départ à Nieul, ravitaillement à Saint-Georges organisé par Saint-Georges Avenir, arrivée à Nieul

Le téléthon



Le pot-au-feu dimanche 4 décembre dans la salle des fêtes de Nieul-lès-Saintes
Les bénévoles élus et membres d'associations : D. JUMEL, P. CHALMETTE, M. MOINET, F. ROUAN, S. GÂS, F. BOUCHET, M-L. JOUBERT et R. ROUAN. (en haut à gauche).
Le champagne était offert par les maires des deux communes (en haut à droite).
Le repas était animé gracieusement par M. SANDRAT. Nous l'en remercions (au centre).

Le sapin recyclé



Le conseiller municipal Franck BOUCHET a fabriqué un sapin avec des palettes

Derniers préparatifs avant installation et présentation aux enfants



Le sapin décoré, sous la neige



Des élus étaient présents : Bérangère LOENS, Cécile LABROUSSE, Stéphanie GÂS, Renaud TAPON, Cyril MIGNON et Franck BOUCHET.



Le sapin a été décoré par les élèves de grande section de maternelle (en haut), de moyenne section (au centre) et de petite section (en bas). Les enfants du CE2 ont fabriqué des guirlandes en pomme de pin placées sur l'ourson.



La cérémonie des vœux



Les Vœux du Maire se sont déroulés le 14 janvier à l'Espace Multipôles en présence d'un public très nombreux : vous étiez plus de 350 personnes (1). M. le Maire a choisi de rendre hommage et de remercier des habitants au cours de cette matinée. Il a donc décerné la Médaille de la Ville à 22 Anciens Combattants et Porte-Drapeaux (5-6). Les présidents d'association (Cyril FRESNE pour Taichichuan (2) - et Kimberley FIEULAIN pour ALÉDHA (3) ont présenté leur association. Marie-Line CHEMINADE (Conseillère Régionale), Véronique ABELIN (Vice-Présidente du Département), Mikaël MOINET (Maire de Nieul-lès-Saintes), Bruno DRAPRON (Maire de Saintes et Président de la CdA), Bernard CHAIGNEAU (Maire d'Ecurat) et Philippe GROS (Adjoint de Les Gonds), étaient présents (4).



Les spectacles

Concert des Orchestres d'harmonie du Conservatoire accompagnés par l'AAP.



Sur le fil du monde, par la Compagnie Théâtre en Herbe à la médiathèque



Spectacle « Ma boîte en couleurs » à la médiathèque

Des fins d'activités



Votre boulangère Patricia MIOT vous adresse ses remerciements :

« Arrivés à Saint-Georges-des-Coteaux le 1er juillet 1999, nous nous sommes d'abord installés plusieurs mois à la cantine scolaire pour réaliser les travaux de notre boulangerie. Je tenais à vous dire un grand merci à vous tous, pour votre fidélité et pour m'avoir accompagnée avec bienveillance durant ces 23 ans d'activité, même dans les moments difficiles de ma vie. Je suis touchée du fond du cœur et reconnaissante pour vos témoignages d'affection et de sympathie. Pensées particulières pour M. DUCEPT et remerciements à M. CAILLAUD qui m'a soutenue et accompagnée à la suite du décès de mon mari Dominique. Je remercie M. ROUAN, le personnel de la mairie, de la cantine scolaire, ainsi que de la garderie. Un grand MERCI à vous tous, vous allez nous manquer ».

Vos restaurateurs Claudie COURTEL et Jean-Marc GENDRON vous adressent leurs remerciements :

« Suite à notre départ en retraite après 14 ans à la Vieille Forge, nous tenions spécialement à vous remercier tous pour votre fidélité, votre gentillesse et votre soutien qui ont contribué à notre réussite pendant ces années inoubliables. Nous ne vous oublierons jamais. Encore merci à tous ».



Un restaurant ou une boulangerie ne sont pas des commerces comme les autres, nous connaissons le rapport que les Français ont avec la gastronomie et le pain en particulier.

Voilà 24 ans, venait s'installer au village un nouveau boulanger-pâtissier, M. MIOT, accompagné de son épouse Patricia. Un grand choix de pains et de gâteaux occupait la vitrine. C'est avec l'amour du travail bien fait que Mme MIOT a pu régaler ses clients. Le pain d'une qualité constante et les pâtisseries d'excellente qualité ont ravi les papilles de toute une génération.

Pendant 14 ans, Mme COURTEL et M. GENDRON nous ont permis de déguster différents produits du terroir

qui ont régaler nos papilles. L'accueil était toujours très chaleureux et nous avons été nombreux à y avoir passé de moments très agréables et sympathiques.

Mme MIOT, Mme COURTEL et M. GENDRON ont fait valoir leurs droits à une retraite bien méritée, avec une chaleureuse pensée pour les collaborateurs qui les ont accompagnés durant toutes ces années.

Au nom de toute la municipalité, je tiens à vous féliciter pour votre carrière et votre réussite professionnelle.

Profitez-bien de votre retraite !

Le Maire, Frédéric ROUAN

Les rencontres

Nouvelles rencontres citoyennes Habitants-Élus aux Patarins et aux Réaux le 19 novembre avec M. le Maire, Amanda LESPINASSE, Renaud TAPON, Cyril MIGNON et Romain ROUAN. Très peu de problèmes ont été soulignés avec d'excellents retours des habitants.



L'ambassadeur du Vietnam à Saintes

Venue de l'ambassadeur du Vietnam, M. DINH Toan Thang, à Saintes à l'occasion du 50e anniversaire des relations diplomatiques France-Vietnam, organisée par Vietnam 17.



Divers

Concours de tarot qualificatif pour le championnat de France organisé par le Petit Saint-Georgeais.



Présents : M. ROUAN Frédéric, Mme LESPINASSE Amanda, M. MIGNON Cyril, M. TAPON Renaud, Mme LEGRAND Nathalie, M. ROUAN Romain, Mme JOUBERT Marie-Luce, M. CORS Alain, Mme GAS Stéphanie, M. BOUCHET Franck, Mme LABROUSSE Cécile, Mme VERGEREAU Carole, Mme WURTZ Marina, M. GLAUDEL Allan, M. CROMPAS Stevens, Mme LOENS Bérangère, M. PÉRONNEAUD Patrick, Mme BONDUEL Nathalie, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier

Excusés avec pouvoir : Mme PATRY Sylvie à *Mme LESPINASSE Amanda*
Mme SEGUIN Brigitte à *Mme BONDUEL Nathalie*
Mme SOULA DEL VECCHIO Laëtitia à *M. ROUAN Frédéric*

Secrétaire de séance : M. CROMPAS Stevens

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Ci-dessous la liste des délibérations et le résumé ou l'explication des décisions.

Le Procès-Verbal complet du conseil municipal est disponible sur le site de mairie et est affiché à la mairie.

Numéro	OBJET	DÉCISION
2022-11-22-1	DÉCISION MODIFICATIVE N°3	APPROUVÉE
2022-11-22-2	FIXATION DURÉE D'AMORTISSEMENT	APPROUVÉE
2022-11-22-3	CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE GÉNÉRALE SYNDICAT DE LA VOIRIE 17	APPROUVÉE
2022-11-22-4	PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE 17	REPORTÉE
2022-11-22-5	DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE 17	REPORTÉE
2022-11-22-6	MODIFICATION DES STATUTS DE LA CdA DE SAINTES	APPROUVÉE
2022-11-22-7	DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PLURIANUELLE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SUR LES BASSINS DE CHARENTE AVAL ET SES AFFLUENTS (ENQUETE PUBLIQUE)	APPROUVÉE
2022-11-22-8	AFFILIATION DU SYNDICAT POUR L'AMÉNAGEMENT DES DIGUES DE LA GIRONDE AU CENTRE DE GESTION 17	APPROUVÉE
2022-11-22-9	OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES	APPROUVÉE
2022-11-22-10	HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	APPROUVÉE

RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES depuis le 20 SEPTEMBRE 2022

Décision n°8 du 26 SEPTEMBRE 2022 :

Une demande de subvention de 40 % (1 432,61 €) a été sollicitée auprès du Conseil Départemental pour la représentation théâtrale du 5 novembre 2022 dans le cadre de la prévention des cancers. Le montant de cette manifestation s'élève à 3 581,53 €. L'autofinancement serait de 2 148,92 €.

1. DÉCISION MODIFICATIVE N°3 (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE, à l'unanimité, la décision modificative n°3 afin de prendre en compte la 1^{ère} échéance du prêt 2022 et le remplacement des portes extérieures du local du club de football.

2. FIXATION DURÉE DES AMORTISSEMENTS (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE, à l'unanimité, les durées d'amortissement des subventions d'équipements versées ainsi que des acquisitions de logiciels

3. CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE GÉNÉRALE SYNDICAT DE LA VOIRIE 17 (Rapporteur : M. MIGNON Cyril)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Accepte l'assistance technique générale proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie pour la période du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2026,
- Autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

4. PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SPL 17 (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric) (Société publique locale)

Compte-tenu de nombreux questionnements et dans l'attente de réponses, M. le Maire propose au Conseil Municipal que ce point soit reporté à une réunion ultérieure.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE, à l'unanimité, ce report.

5. DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA SPL 17 (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Du fait du report du point n°4, la désignation des représentants est également reportée.

6. MODIFICATION DES STATUTS DE LA CdA DE SAINTES (Rapporteur : Mme LESPINASSE Amanda)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE, à l'unanimité, la modification statutaire de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

7. DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE PLURIANUELLE DE PRÉLÈVEMENT D'EAU SUR LES BASSINS DE CHARENTE AVAL ET SES AFFLUENTS (ENQUETE PUBLIQUE) (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la demande de l'OUGC concernant l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau sur les bassins de Charente aval et ses affluents.

8. AFFILIATION DU SYNDICAT POUR L'AMÉNAGEMENT DES DIGUES DE LA GIRONDE AU CENTRE DE GESTION 17 (Rapporteur : M. TAPON Renaud)

Le Conseil Municipal DÉCIDE, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable à cette demande.

9. OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'ouverture dominicale des commerces en 2023.

SUFFRAGE EXPRIMES : **18**

- POUR : **14**
- CONTRE : **4** (A. CORS, C. MIGNON, C. VERGEREAU, M. WURTZ)
- ABSTENTIONS : **4** (F. BOUCHET, S. GAS, N. LEGRAND, L. SOULA-DEL VECCHIO [pouvoir donné à F. ROUAN]).

10. HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (Rapporteur : M. MIGNON Cyril)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, de fixer les horaires d'interruption de l'éclairage public comme suit : 21h30 à 6h30 (sauf carrefour de la Vallée) et charge le Maire de prendre l'arrêté y relatif.

11. CONVENTION HEURE CIVIQUE (Rapporteur : ROUAN Frédéric)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention de collaboration pour la mise en œuvre de « L'Heure Civique St-Georgeaise ».

12. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**Informations Communauté d'Agglomération de Saintes (Rapporteur : M. Frédéric ROUAN)**

- Une enquête Mobilité a lieu sur nos habitudes de déplacements et nos idées d'évolutions.
- Vote pour le Prix « **coup de cœur citoyen** » associé à l'appel à projets ESS. Cela permettra de désigner le lauréat de l'appel à projets qui mérite selon vous un bonus de 2000€ de la CdA pour son projet.
- Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 8 décembre à Saintes.

Plan d'actions sécurité numérique (Rapporteur : M. Romain ROUAN)

Protéger notre mairie face aux cybermenaces est aujourd'hui un impératif. Les impacts peuvent être importants sur les plans financier, juridique et réputationnel. La Gendarmerie, l'Association des Maires de la Charente-Maritime, et Soluris ont lancé le plan d'action « Sécurité numérique ». Un plan d'actions a été conçu sans coût supplémentaire et sur 3 ans, qui couvrira les points essentiels de cybersécurité à mettre en place. Pour initier cette dynamique, des réunions collectives de terrain sont prévues prochainement organisées avec la Gendarmerie et Soluris, mobilisant un élu et un agent de chaque mairie, puis des ateliers de travail.

Dans ce cadre, M. Romain ROUAN et Mme Amandine GOUIN-PETIT ont été désignés.

Depuis 2020, en matière d'informatique, Saint-Georges-des-Coteaux a été site pilote en ce qui concerne :

- La refonte intégrale du nouveau Site internet communal,
- Le bulletin municipal d'informations numérique sur site,
- Les essais d'assemblées en visios,
- Les réunions avec WebEx,
- Les plannings numériques et les réservations de salle avec Gédéon,
- La numérisation des actes d'état civil avec Cyan,
- La sécurisation des envois des convocations aux Conseillers Municipaux via Stela.

Depuis le 21 septembre dernier, Madis Cyber commence à être mis en service (méthode d'analyse des risques). Saint-Georges-des-Coteaux fait partie des 10 communes « SITES PILOTES » sur ce nouveau plan d'actions en matière de cybersécurité.

Point Travaux et Cadre de vie (Rapporteur : M. Renaud TAPON)

- ◇ Le grillage du poulailler communal est terminé.
- ◇ Travaux de sécurité routière sur la RD137 "plateaux ralentisseurs" à partir du 28-11.

Rencontres Citoyennes Habitants-Elus (Rapporteur : M. Romain ROUAN)

La rencontre du 1^{er} octobre **aux Grandes Versennes** a dû être reportée à cause des conditions météorologiques défavorables.

Celle des **Petits et Grands Maurices** (8 octobre) a rassemblé plus de 30 personnes. Cette rencontre a, une fois de plus, été très appréciée par les habitants. Les problématiques sont le bruit et les nuisances sonores ; la sécurité routière (les élus installeront donc prochainement le radar pédagogique) ; la question des décharges sauvages ; et les conflits de voisinage. Il a également été question des commerces, de la presse, de l'écologie, de l'environnement, et de la transition écologique. Enfin, des problèmes de noms de rues ont été relevés, posant ainsi souci aux facteurs.

Le 19 novembre, a eu lieu la rencontre des habitants **des Patarins et des Réaux**. Très peu de problèmes ont été soulignés dans ces deux hameaux (problèmes d'Internet et de fibre ; la pression de l'eau dans les robinets ; un entretien plus fin des abords de route).

Retours sur les animations (Rapporteur : Mme Nathalie LEGRAND)

- Octomovember a eu lieu avec la prestation de « La belle histoire », une course contre le cancer et une table ronde. Cet évènement n'a pas eu le succès escompté. Remerciements aux élus et aux bénévoles.
- Rando éco citoyenne : Le 25 septembre, de nombreux déchets ont été ramassés.
- La célébration du 11 novembre a rassemblé un public venu nombreux.
- Film : Le 13 novembre a eu lieu la projection du film « La fabuleuse expédition du Grand Vésigüe ».
- Concours : Le concours des miels de Nouvelle-aquitaine s'est déroulé le 15 novembre.
- Concert : Le 19 novembre les orchestres d'harmonie se sont produits devant un public nombreux.

Évènements à venir (Rapporteur : Mme Nathalie LEGRAND)

- Téléthon : Comme l'an passé, de nombreuses manifestations sont organisées en partenariat avec la commune de Nieul-les-Saintes afin d'en reverser les bénéfices à l'AFM Téléthon.
- Noël : Le 9 décembre, le sapin de Noël en bois recyclé réalisé par M. Franck BOUCHET, conseiller municipal, et peint par les enfants de l'école maternelle sera installé et inauguré Square Taittinger. Un goûter sera offert aux enfants à cette occasion.
- Vœux : Les vœux du Maire auront lieu le 14 janvier à l'Espace Multipôles.

Education et Enfance (Rapporteur : Mme Amanda LESPINASSE)

Ecole élémentaire : Les effectifs sont les suivants : 20 CP ; 23 CP/CE1 ; 24 CE1/CE2 ; 26 CE2 ; 28 CM1 ; 25 CM2. Effectif total : 146 + 1 à la rentrée des vacances de la Toussaint soit 147 élèves. Différents projets ont été présentés « École et cinéma » et « Génération 2024 » en partenariat avec le club d'athlétisme de Saintes. Un projet artistique autour du graffiti « Liberté, Égalité, Fraternité » est prévu sous forme de mosaïque.

Ecole maternelle : L'effectif total est de 75 élèves, à la rentrée 2023 la prévision est de 27 élèves en petite section. Un point est fait avec la Mairie sur la possibilité d'aménager la cour : traçage de lignes pour délimiter les zones vélo, foot et de jeux entre ces deux zones. Une concertation entre la Mairie et les enseignants est prévue. La CdA a fourni : un appareil photo, un ordinateur portable pour la direction. Les enseignants remercient la CdA pour ce matériel.

Conseil Municipal des Jeunes : Participation à « Jeunesse et solidarités locales ou internationales ». Les jeunes se proposent de récolter des cadeaux de Noël auprès des habitants qui seront remis au Secours Populaire pour les enfants. Organisation de la maison décorée avec le thème « éléments recyclés ».

Questions de M. Patrick PERONNEAUD transmises le 20 novembre (Rapporteur : M. Frédéric ROUAN)

- Où en est le dossier qui oppose Mme SOULA à la commune au sujet de la noue du lotissement DIVONA, après les conséquences des pluies du 4 novembre 2019 ?

M. le Maire précise que c'est la 2^e fois que l'opposition l'interloque par écrit sur cette thématique. La 1^{ère} fois avait eu lieu dans le Bulletin Municipal n°150, janvier-mars 2021, sur le dossier du lotissement de DIVONA : « Il (M. le Maire) devrait veiller à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt qui ressort avec son adjointe. Nous reviendrons vers vous à ce sujet prochainement ». La 2^e fois était lors du Conseil Municipal du 22/11/2022.

M. le Maire répond qu'il n'y a aucun dossier qui oppose qui que ce soit à la commune au sujet de la noue du lotissement DIVONA, ni Mme SOULA, ni n'importe qui. M. le Maire indique donc que c'est la 2^e fois que l'opposition propage une fausse information et qu'il demande de faire attention à leurs dires.

- L'étude hydraulique du talweg naturel qui traverse la commune inscrite au budget 2021 a-t-elle été réalisée ? Quel est le résultat ?

L'étude n'a pas encore été réalisée par la CdA.

- Quelles suites ont été données à la délibération permettant la cession d'une bande de terrain communal

pour élargir l'accès au parking d'un commerce, au lotissement « les barbotines 2 », conseil du 9 décembre ?

Le projet du commerçant n'a pas eu de suite.

- Les peintures routières sont en très mauvais état dans le bourg et elles vont continuer à se dégrader cet hiver, pourquoi n'ont-elles pas été refaites à l'été 2022 ?

Cette année, la section voirie du budget fonctionnement a servi à sécuriser les carrefours de St-Lô, La Martinière et Mongré ; et à renouveler des panneaux. L'inventaire des zones à refaire en marquage au sol est en cours pour le faire dès le printemps.

- Où en est le dossier avec l'EPF (établissement public foncier) pour l'acquisition des terrains situés au-dessus du lotissement « jardins de colombe » ?

C'est un dossier dont l'équipe en place hérite. Certains propriétaires ont été contactés. Un point EPF, CdA et commune est à prévoir rapidement.

- Au dernier conseil il a été indiqué que la séance de cinéma en plein air organisée par l'association "Roule la poule" a été déficitaire, sachant que la commune avait accepté de subventionner cette manifestation à hauteur de 650€ pour équilibrer le budget, qui a remboursé le déficit annoncé ?

M. le Maire précise qu'il n'est pas question de faire d'ingérence dans la gestion des associations. Le bilan de cette action montre un autofinancement plus élevé que prévu.

- Comment a été financé le tournage du court métrage tourné sur la commune ?

Il n'y a eu que des frais relatifs aux collations (pique-niques pour les jeunes du CMJ). Les acteurs, enseignants, équipes techniques et accompagnateurs ont tous été bénévoles. M. le Maire tient à les remercier de nouveau pour leur investissement. Le matériel technique a été prêté et la CdA a mis à disposition gratuitement un véhicule 9 places pour les déplacements. À ce stade, pas plus de dépenses. Ce tournage est une action du CMJ qui a sa propre ligne budgétaire.

- Quel est le montant de la trésorerie ? La ligne de trésorerie a-t-elle été utilisée ?

M. le Maire rappelle que la trésorerie varie chaque jour, en effet, des émissions de mandats ou de titres peuvent faire fluctuer considérablement le montant du jour J. Le montant de la trésorerie à ce jour est de **457 178,36 €** donc les paiements sont sécurisés. M. le Maire précise que nous sommes donc dans une situation comparable aux années précédentes.

M. le Maire rappelle que la ligne de trésorerie est un outil de gestion budgétaire.

L'arrivée des fonds du prêt avait tardé et la ligne de trésorerie a été utilisée. La ligne de trésorerie a été ouverte le 12 avril 2022. 10 000 € ont été utilisés le 13 mai et remboursés le 28 juin 2022.

Remerciements (Rapporteur : M. Frédéric ROUAN)

- ◆ M. COUTY remercie la municipalité pour les travaux de voirie effectués Chemin d'Ecurat - La Vallée.
- ◆ Le district de foot de la Charente-Maritime (Mme Pierrette BARROT, Présidente du district de la Charente-Maritime, et M. Nicolas MILLET, Président de la commission départementale d'arbitrage) remercient très chaleureusement M. le Maire et sa municipalité pour leur accueil le dimanche 11/09.
- ◆ Mme Stéphanie THAUNAY remercie la municipalité pour les publications dans le dernier bulletin municipal concernant son exposition photographique, organisée en partenariat avec l'association TPE.
- ◆ Le Bureau du BSCO et son Président, M. Francis PATRY, remercient le Maire et la municipalité pour avoir remis au goût du jour les courses cyclistes lors de la Fête du Melon.
- ◆ Remerciements de familles en réponse aux messages de sympathie adressés suite au décès d'un de leur proche : la famille DOUBLET, les familles POTIRON, ROUSSET et BONDUEL.
- ◆ M. le Maire clôt ce Conseil Municipal en remerciant toutes les personnes présentes à la Cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11/11/2022 (Monsieur le Député de la 3ème circonscription de la Charente-Maritime, Jean-Philippe ARDOUIN ; Madame la Conseillère départementale, Brigitte SEGUIN ; les autorités militaires, sapeurs-pompiers et gendarmes ; M. le président de l'Union Fédérale des Anciens combattants, M. PROUST ; M. GABORIAU et tous les anciens combattants ; Messieurs les Portes Drapeaux : M. PARADE, M. COCUAUD, M. DESRANTES et M. FENOT ; L'association St-Georgeaise AAP et ses musiciens ; Madame KIMPE, notre maître de cérémonie ; M. ISSANCHOU pour les photographies ; et toutes les Saint-Georgeaises et tous les Saint-Georgeais.

Présents : M. ROUAN Frédéric, Mme LESPINASSE Amanda, M. TAPON Renaud, Mme JOUBERT Marie-Luce, M. CORS Alain, Mme GAS Stéphanie, M. BOUCHET Franck, Mme LABROUSSE Cécile, Mme VERGEREAU Carole, M. GLAUDEL Allan, Mme LOENS Bérangère, Mme SEGUIN Brigitte, M. PÉRONNEAUD Patrick, M. TROUVÉ Stéphane, M. LAURENCEAU Olivier

Excusés avec pouvoir : M. CROMPAS Stevens à *Mme LOENS Bérangère*
Mme LEGRAND Nathalie à *M. TAPON Renaud*
M. MIGNON Cyril à *Mme GAS Stéphanie*
M. ROUAN Romain à *M. BOUCHET Franck*
Mme SOULA DEL VECCHIO Laëtitia à *Mme LESPINASSE Amanda*
Mme WURTZ Marina à *Mme VERGEREAU Carole*
Mme BONDUDEL Nathalie à *Mme SEGUIN Brigitte*

Excusée sans pouvoir : Mme PATRY Sylvie

Secrétaire de séance : Mme JOUBERT Marie-Luce

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Ci-dessous la liste des délibérations et le résumé ou l'explication des décisions.

Le Procès-Verbal complet du conseil municipal est disponible sur le site de mairie et est affiché à la mairie.

Numéro	OBJET	DÉCISION
2022-12-13-1	PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES (Agence d'attractivité)	APPROUVÉE
2022-12-13-2	DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES (Agence d'attractivité)	APPROUVÉE
2022-12-13-3	PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE 17	APPROUVÉE
2022-12-13-4	DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE 17	APPROUVÉE
2022-12-13-5	RÉGULARISATION DU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE VOIE AVEC LE DÉPARTEMENT	APPROUVÉE
2022-12-13-6	TRANSFERT AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION (SDEER) DE LA COMPÉTENCE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)	APPROUVÉE

RELEVÉ des DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DONNÉE PAR LE CONSEIL MUNIICIPAL depuis le 22 NOVEMBRE 2022 : Aucune

1. PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES (Agence d'attractivité) (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

M. le Maire fait part du projet de la CdA de Saintes de créer une agence d'attractivité sous la forme d'une société publique locale (SPL). Cette agence aura notamment pour objectif de conduire toutes politiques ou actions de promotion du territoire, de marketing territorial, de prospection et d'accompagnement de

nouvelles entreprises ou activités, d'accompagnement des porteurs de projets d'évènements professionnels et d'animation d'évènements avec pour vocation principale de développer l'attractivité sur le territoire de ses actionnaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet de statuts de la Société Publique Locale (SPL) - Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes
- **Approuve** la participation de la commune au capital social de la SPL [Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes](#) à hauteur de 340 €, soit 17 actions, d'une valeur nominale de 20 €
- **Autorise** le versement de la totalité de cette somme en une seule fois, laquelle sera prélevée sur le budget principal
- **Approuve** la composition du Conseil d'Administration
- **Autorise** M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les statuts.

Suffrages exprimés : **12** / Pour : **11** / Contre : **1** (CORS A.)

Abstentions : **9** (BOUCHET F., CROMPAS S. (pouvoir), GAS S., GLAUDEL A., LABROUSSE C., LEGRAND N. (pouvoir), VERGEREAU C., WURTZ M. (pouvoir), PÉRONNEAUD P.)

M. MIGNON Cyril ne participe pas au vote.

2. DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES (Agence d'attractivité) (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Désigne M. Renaud TAPON** comme son représentant permanent à l'Assemblée Générale des actionnaires de la SPL Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes,
- **Désigne M. Renaud TAPON** comme son représentant permanent à l'assemblée spéciale des actionnaires non représentés directement au Conseil d'administration de la SPL Agence d'attractivité de l'Agglomération de Saintes,
- **Autorise** le représentant de la commune à l'Assemblée Spéciale à présenter sa candidature pour toutes fonctions et notamment la fonction de représentant commun et à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur général de la société.

Suffrages exprimés : **18** / Pour : **17** / Contre : **1** (CORS A.)

Abstentions : **3** (GAS S., GLAUDEL A., LEGRAND N. (pouvoir))

M. MIGNON Cyril ne participe pas au vote.

3. PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DU DÉPARTEMENT (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Le Maire fait part que le Département a décidé de créer une Société Publique Locale (SPL) en complément de la Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge (SEMDAS). Cette nouvelle structure permettra aux collectivités et groupements de collectivités actionnaires de bénéficier d'une offre globale de services de qualité, de proximité et de rapidité dans les domaines que sont l'aménagement, la construction, l'environnement, le développement économique, touristique et de loisirs, ou encore l'innovation et la transition énergétique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** la participation de la Commune au capital social de la SPL départementale à hauteur de 300 euros soit 3 actions, d'une valeur nominale de 100 € et ce une fois que la SPL sera immatriculée,
- **Décide** d'acquérir, à cette fin, auprès du Département de Charente-Maritime, 3 actions d'une valeur nominale de 100 € chacune, soit au total 300 €,
- **Autorise** le versement de la totalité de cette somme en une seule fois, laquelle sera prélevée sur le budget principal.

Suffrages exprimés : **16** / Pour : **15** / Contre : **1** (MIGNON C.)
Abstentions : **6** (CORS A., GAS S., GLAUDEL A., JOUBERT M.L., LABROUSSE C., LEGRAND N. (pouvoir))

4. DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DU DÉPARTEMENT (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** de désigner le Maire en tant que représentant au sein de l'Assemblée Générale et en tant que délégué au sein de l'Assemblée Spéciale de la SPL départementale.

Suffrages exprimés : **18** / Pour : **17** / Contre : **1** (MIGNON C.)
Abstentions : **4** (CORS A., GAS S., GLAUDEL A., LEGRAND N. (pouvoir))

5. RÉGULARISATION DU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE VOIES AVEC LE DÉPARTEMENT (Rapporteur : Mme LESPINASSE Amanda)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est **favorable** à l'unanimité au transfert de propriété de voie dont la commune assure déjà l'entretien et la gestion. Ainsi, la commune est concernée par 306 mètres linéaires ayant fait l'objet (en 1999) d'un déclassement pour transfert de gestion (ex RD 236). Cette voie a un accès direct à la RD 137 au niveau de la Vallée et se nomme « Chemin d'Écurat-la Vallée ». Ce transfert n'a aucune incidence financière pour la commune.

6. TRANSFERT AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION (SDEER) DE LA COMPÉTENCE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE) (Rapporteur : Mme LESPINASSE Amanda)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** à l'unanimité, de transférer au SDEER la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité ; et de lui donner mandat pour signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert.

Suffrages exprimés : **20** / Pour : **20**

M. GLAUDEL Allan et M. PÉRONNEAUD Patrick ne participent ni au débat, ni au vote

7. INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

Point sur les évènements (Rapporteurs : M. BOUCHET Franck et Mme GAS Stéphanie)

TELETHON 2022 :

Pour la 2e année consécutive, Nieul-lès-Saintes et Saint-Georges-des-Coteaux se sont unis pour le Téléthon afin de rassembler les forces associatives et espérer un maximum de dons.

Cette manifestation s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec une participation honorable de la population aussi bien à Nieul-lès-Saintes qu'à Saint-Georges-des-Coteaux. Le cuisinier du restaurant scolaire de Nieul est remercié pour avoir préparé un délicieux pot-au-feu. Tous les donateurs sont également remerciés (2 900 € de dons).

M. le Maire remercie le Maire de Nieul-lès-Saintes, Mikael MOINET, M. Alain SANDRAT pour l'animation, et toutes les associations des 2 communes qui ont participé au Téléthon.

Pour Saint-Georges-des-Coteaux, remerciements à :

- AAP,
- TPE,
- Avenir St-Georgeais,
- Amicale sportive Football Saint-Georges-des-Coteaux,
- Saint-Georges Loisirs.

L'heure civique saint-georgeaise (Rapporteur : Mme LESPINASSE Amanda)

Mme Amanda LESPINASSE indique que le lancement de l'heure civique Saint-Georgeaise s'est fait via une conférence de presse le 2 décembre 2022. Le principe est de donner bénévolement 1 heure/mois de son temps pour un particulier ou une association. L'équipe qui gère le dispositif est un binôme élue/agent : Amanda LESPINASSE et Sophie JARSON.

Remerciements (Rapporteur : M. Frédéric ROUAN)

M. le Maire remercie M. Franck BOUCHET, conseiller municipal, pour la réalisation d'un sapin recyclé installé sur le square Taittinger.

M. le Maire indique les remerciements de la famille FURNARI au vu du message de sympathie adressé suite au décès de M. FURNARI Philippe.

Calendrier à venir (Rapporteur : M. ROUAN Frédéric)

La commission « Voirie » va se réunir rapidement pour traiter notamment des problèmes de stationnement signalés, et notamment dans l'impasse des Fresneaux.

Le Maire clôt la séance du Conseil Municipal en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



Le Centre Communal d'Action Sociale



**L'heure
CiviQUE**

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

La commune de **Saint Georges des Coteaux** vous propose d'adhérer au dispositif « **l'heure civique** » qui a été lancé par Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du département de Charente-Maritime, Monsieur Jacky QUESSON, Président de l'association des Maires de Charente-Maritime et Monsieur Alexandre GRENOT, Vice-Président du Département en charge de la citoyenneté sur notre département.

Nous souhaitons par ce dispositif permettre aux habitants bénévoles de proposer une heure par mois pour une **action solidaire et citoyenne**.

Ces actions peuvent être menées de manière organisée en fonction des besoins des associations ou de la commune, ou de manière individuelle vis-à-vis de votre voisinage.

inscrivez vous sur le site

stgeorgesdescoteaux.lheurecivique.fr



signature de l'heure civique vendredi 2 décembre 2022

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

- Courses
- Démarches administratives,
- Courts déplacements,
- Petit bricolage,
- Visites de courtoisie.....

Contactez nous par mail ou par téléphone

ccas.sgdc17.fr ou 05.46.92.91.04



rencontre des bénévoles mercredi 18 janvier 2023



Le Conseil Municipal des Jeunes



Le 26 novembre dernier, nous avons échangé avec d'autres jeunes de la Communauté d'Agglomération de Saintes sur les différents projets réalisés durant l'année.

Nous avons pu ainsi découvrir les projets des autres groupes de jeunes et partager les nôtres. Notre bande annonce du court métrage tourné en août a été diffusée en avant-première et elle a eu un franc succès.

En collaboration avec le secours populaire de Saintes, nous avons participé à leur projet du père Noël vert. Ce dernier consistait à collecter des jouets neufs pour les offrir à des enfants de familles qui ont des moyens financiers limités. Ainsi, après deux demies journées de collecte à la mairie de Saint-Georges des Coteaux, nous avons réussi à récolter plusieurs cartons de jouets.



**UN GRAND MERCI
AUX HABITANTS
POUR LEURS DONNS**



En cette fin d'année, nous avons pour projet de refaire le concours de la maison la mieux décorée de Noël. Malheureusement, faute de participants suffisants, nous avons dû annuler ce concours. Nous remercions la famille Verstraete et la famille Perthus pour leur participation.



L'association Des Racines et des Pros aide les entreprises à réduire leur empreinte carbone pour lutter contre le réchauffement climatique pour les générations futures.

Nous avons participé à la plantation des arbres offerts par les commerçants, dans la zone d'activité des Coteaux en compagnie des jeunes du Club de rugby de Saintes et sous les conseils des étudiants du Lycée Georges Desclauze. Merci à l'association de nous avoir associé à ce projet éco-citoyen !



NOUVEAU

Nous avons eu l'idée d'inventer des autocollants pour sensibiliser aux éco-gestes. Ces autocollants seront placés dans les lieux publics de la commune.

Voici deux exemples d'autocollants :



Suivez-nous
sur Instagram !
[@cmj.sgcd](https://www.instagram.com/cmj.sgcd)



L'école élémentaire : le tournoi d'échecs

Ce tournoi annuel a eu lieu le mercredi 25 janvier après-midi à la salle des fêtes de Beurlay.

24 élèves de l'école élémentaire y ont participé (2 CE2, 16 CM1 et 6 CM2).

Les 3 meilleurs compétiteurs de l'école sont (dans l'ordre) : Lana Bowman, Constance Caillet-Rousset et Mathieu El Amrani.

L'équipe 1 composée de Lana Bowman, Constance Caillet-Rousset, Mathieu El Amrani, Martin Charbonnières, Odin Dubreuil, Amaury Ossant, Enzo Bureau et Swann Chasseriau s'est classée troisième et est qualifiée pour le tournoi régional.

Il en est de même pour l'équipe 2 de Saint Georges (classée quatrième) qui pourra elle aussi participer à ce tournoi. Celle-ci est composée d'Alice Caillet-Rousset, Lola Boullier, Charlie Genais, Oliver Loens, Eliott Le Fur, Nolan Canojaz, Paolo Razeau et Lenny Floret.

Le tournoi scolaire régional aura lieu le samedi 18 mars après-midi à Saint Porchaire.

Je remercie tous les enfants qui se sont engagés dans cette activité. Nous avons passé un bel après-midi entre joies et pleurs.

François DESPORTES (le « coach »)



Les écoles, les travaux et la sécurité

Le projet « école, périscolaire et salles associatives »

A la suite de l'étude du projet de travaux pour le groupe scolaire et l'accueil périscolaire menée par le CAUE et la SEMDAS, le conseil municipal a décidé d'utiliser un bâtiment communal « en friche » depuis des années, situé dans le bourg, pour concevoir un espace suffisamment dimensionné en vue de la fréquentation de l'accueil périscolaire.

Le projet avance bien. Le permis de construire est déposé et la base de vie est prête à accueillir le chantier. La consultation des entreprises va être lancée. Nous invitons toutes les entreprises locales à candidater.

Un travail sur le parking de l'école est aussi démarré afin de sécuriser le cheminement des enfants et parents.



Une nouvelle signalétique annonçant une sortie d'école a remplacé l'ancienne devenue trop discrète.



Les écoles, les travaux et la sécurité

Parc Georges DUCEPT

Un travail de coopération entre les enfants des écoles et le CAUE (*conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement*) est en cours afin de repenser le parc (cheminements et biodiversité). Par ailleurs,

une réflexion pour la création d'une maison du parc, a été lancée, maison du parc qui pourra accueillir certaines associations et notamment le club de boules en manque de locaux.



Sécurité routière

Après la mise en place d'une nouvelle signalisation routière pour limiter la vitesse dans les hameaux (St- Lô, Les Vacherons, ...), 2 plateaux ralentisseurs ont été installés afin de sécuriser la route de Saintes (RD237). Pour information, il y passe 1 500 véhicules / jour.

Nous avons d'ailleurs beaucoup de retours positifs.



Appel à candidature

ATTENTION RETOUR DE 2 EVENEMENTS !

- **11 juin 2023** - La grande **Fête des Saint-Georges de France** se tiendra à Saint-Georges-sur-Cher (41).

Au programme : découvertes, échanges, dégustation...

Le déplacement en car est en train de s'organiser.



- **2 juillet 2023** - Saint-Georges-des-Coteaux prépare son grand retour aux **JEUX INTERVILLAGES** (à Courcoury cette année !).

On recherche enfants et adultes.



Vous êtes intéressés par l'1 ou les 2 événements ?

Pré-inscriptions avant le 15 mars 2023 !

Contacts : Tél : 05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr

APPEL A CANDIDATURE : JEUNE MERITANT/E

Nous souhaitons mettre à l'honneur un et une jeune méritant-e de la commune (anciennement rosier-e), soit pour une action remarquable dans un cadre social, humanitaire ou éducatif, soit pour un engagement ou un geste civique, soit pour ses résultats scolaires ou sportifs. Ils reçoivent un bon d'achat, fruit du legs Pierre TAITTINGER.



Tu es né/e en 2004 ou 2005, tu peux t'inscrire !

Pour candidater : transmets à la mairie directement ou par mail (accueil.mairie@sgdc17.fr) un petit texte te présentant et expliquant ta candidature avant le 1er août.

Le dimanche 20 août à 17h30, un tirage au sort sera effectué parmi les candidats retenus.

La fête du Parc : 03 et 04 juin

Seene Ouverte.org
Majorettes
et fanfare

Concert



Caisses à savon

CMJ



Manèges

Restauration sur place

Une 1^{re} : Descente de Caisses à Savon !

Comme annoncé dans le Bulletin Municipal d'informations n°158, la première Descente de Caisses à Savon aura lieu le samedi 3 juin à Saint-Georges-des-Coteaux ! Vouloir animer le centre-ville, le Parc de Loisirs Georges DUCEPT et les salles communales a amené la municipalité à contacter l'Association « Scène Ouverte » au cours de l'été dernier afin de mettre en place une Descente de Caisses à Savon ! Dorénavant, depuis mi-décembre, les élus se sont réunis à plusieurs reprises pour la préparation de cette fameuse journée du mois de juin. Il reste encore des places pour concourir à la Descente, n'hésitez pas à contacter la mairie !



© Romain ROUAN

REDYNAMISER DES ESPACES OUBLIÉS :

Le 11 juin 2022, le parc Georges DUCEPT a été inauguré. Le soir, un concert a été proposé avec de la restauration, notamment des food-trucks.

M. le Maire et son Bureau Municipal ont décidé de faire de cette journée « La Fête du Parc », tous les 1^{ers} week-ends de juin. Pour 2023, l'idée d'organiser une Descente de Caisses à Savon a fait son chemin. Les bénévoles, les élus et les membres de l'Association « Scène Ouverte » se sont alors réunis et sont toujours



© Corentin TAPON

en train de préparer cette journée forte en animations : une fanfare, une calèche, des majorettes, des manèges, une buvette, une restauration sur place, 500 mètres de Descente de Caisses de 13h30 à 19h30 (avec essais de 8h à 12h30) et un spectacle musical.

DES ASSOCIATIONS ET DES HABITANTS BÉNÉVOLES :

La commune de Saint-Georges-des-Coteaux qui pilote le projet avec l'Association « Scène Ouverte » sera accompagnée par une équipe médicale : Steven PONGNAN (secouriste) et le Docteur Lucas CÉLESTE (médecin à Saint-Georges-des-Coteaux).

RÉUNIONS DE PRÉPARATION & ORGANISATION :

Les élus ont fait un premier point avec Jean-Noël GARCIA (président) et Christian GEORGET (trésorier) à la mairie. Ensuite, Stéphane PONGNAN (responsable sécurité) et Wilfrid PASSERON (organisateur) ont finalisé le tracé de la Course avec la municipalité. Les repérages ont eu lieu fin février avec un public nombreux.



© Annie BRUNG

Une 1^{re} : Descente de Caisses à Savon !

CONSTRUCTIONS DES CAISSES À SAVON :

Franck BOUCHET, conseiller municipal, construit sa propre Caisse. Il est actuellement en train d'ajouter une deuxième place afin qu'elle serve pour deux personnes.



© Franck BOUCHET

INFORMATIONS & EXTRAITS DU RÈGLEMENT :

Pour valider l'inscription, il vous est demandé de joindre le bulletin d'inscription rempli et signé (**présent à la mairie et sur le site internet de la commune**) et une décharge de responsabilité, à déposer à la mairie, avec un règlement par chèque de 10€ (5€ pour l'assurance et 5€ pour le repas) à l'ordre de « Scène Ouverte ». Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée. Seules les Caisses à Savon folkloriques respectant le règlement pourront être chronométrées. La vérification des voitures commencera dès 8h. Un contrôle des Caisses sera fait avant le départ de la première manche d'essai. Le concours s'adresse à toutes personnes de 12

à 99 ans qui veulent s'amuser, bricoler et piloter. Elle devrait se dérouler sur la pente Chemin des Mariés. La Descente s'effectuera avec une seule caisse à la fois.

ÉQUIPEMENTS, DESCENTE & REMISE DES PRIX :

Il est recommandé de veiller à ce que chaque mouvement du volant se transmette aux roues avec un jeu minimum et de vérifier la résistance des matériaux (à la traction et à l'usure). La forme du volant doit être ovale ou ronde, et l'utilisation d'un frein est obligatoire. Le siège doit avoir un dossier et être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la Descente. Le casque intégral est vivement conseillé. Les ports de gants, de chaussures fermées et de vêtements longs protégeant l'ensemble du corps sont obligatoires. Les pilotes rencontreront une chicane, un bac à mousse et un tremplin sur la Descente. Enfin, pour la remise des prix, 3 trophées seront proposés : pour le meilleur temps, pour la mieux décorée et pour le meilleur déguisement.

 Mairie Saint Georges des Coteaux

 @saintgeorgesdescoteaux

accueil.mairie@sgdc17.fr / 05 46 92 91 04



Les rendez-vous

EN CONCERT
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION
FRANCE ALAFIA BENIN

KOUSSA N'DEOU

SAMEDI 18 MARS 2023
OUVERTURE DES PORTES 19H30
DÉBUT DE LA SOIRÉE 20 H 00

SALLE MULTIPOLE
SAINT GEORGES DES COTEAUX

ENTRÉE 10€
RESTAURATION SUR PLACE

INFOS ET RESERVATIONS :
06.87.45.39.03
06.70.29.99.15

RANDONNÉE ÉCOCITOYENNE

Dimanche 26 mars
**Départ de la mairie à
9h30**

La chèvrerie du Bois des Grands Champs
Les légumes de la ferme Roullaud
Pineau et cognac Domaine de Fraichefont
Les saucissons de Thierry
Les paniers de Jossy

Les Cocottes des Fresneaux (à partir de juillet)
Les samoussas de Soadin
Les crêpes d'Angélique
Miel et Safran de Laurence

Retour des marchés
Vendredi 16h30 20h

12 mai	7 juillet
26 mai	4 août
9 juin	18 août

1er septembre
15 septembre

21 juillet : marché fermier
La boutique à Nono (bijoux)

Les petits plats de Romain traiteur
Les Cookies de Laura
Les fruits et légumes de Jossy
Eco affûtage Thierry
Les huîtres de Geoffrey

Chasse aux oeufs

Le lapin de Pâques
passera le samedi 8 avril
à 10h30 précises dans le
parc Georges DUCÉPT

JARDIN & BIODIVERSITE

CONFÉRENCE- Samedi 25 février à 17h

« L'Arbre, pilier du vivant » avec Ilôts fruitiers

[Tout public. Entrée libre. Durée 1h30]

Quels rôles et quelles fonctions occupent les arbres dans notre écosystème ?

ATELIER - Samedi 4 mars à 10h30

« On sème » [En famille. Entrée libre. Durée 1h]

Atelier de semis en famille. Repartez avec vos petites plantations. Matériel fourni mais vous pouvez apporter graines et pots de yaourts.

CONCOURS « Je crée une plantation dans un pot insolite » - Du 22 mars au 1^{er} avril [Ouvert à tous]

Les œuvres sont à déposer à la médiathèque. Le vote aura lieu le samedi 1^{er} avril pendant le **Troc Plantes**. Les trois premiers plébiscités seront récompensés par une composition florale (résultats proclamés le 05/04).

Consultez le règlement à la médiathèque, par mail à la demande ou directement sur notre site internet :

<https://mediatheque.saintgeorgesdescoteaux.fr>



LE PRINTEMPS DES POETES

EXPOSITION « Frontières » - Du 4 au 25 mars

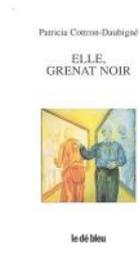
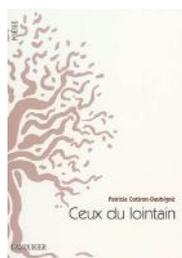
Travaux des jeunes de l'Atelier d'Art Marthe Castagneyrol à l'occasion du 25^{ème} Printemps des Poètes.



ATELIER D'ECRITURE - Mardi 14 mars à 18h

La poétesse Patricia COTTRON-DAUBIGNÉ vous propose un atelier d'écriture sur le thème « Frontières ».

[Pour adultes - Gratuit sur réservation (10 participants) - Durée : 2h]



Née à Surgères, elle a publié des poèmes dans de nombreux recueils et revues telles que *Décharge*, *Friches*, *Ici è là*, *Triages*, *Contre-allées* (etc.).

SPECTACLE - Vendredi 17 mars à 20h

« Fricassée de berniques sur lit de Prévert » de *Labelles et Cie*

Lectures et chansons à trois voix : Anaïs Renaudie, Anne Danais et Pierre Bertrand. « Du Jacques Prévert peu connu, puisé dans l'œuvre complète. Une parole poétique et politique qui résonne tant avec notre actualité ».

Avec le soutien du Département de la Charente-Maritime

[Pour adultes dès 12 ans - Gratuit sur réservation - Durée : 1h15]



CLUB LECTURE [Ado] pour les collégiens :

les rendez-vous mensuels !

Mercredis 1^{er} mars, 5 avril et 3 mai à 14h.



CLUB LECTURE [Adultes] :

Prochaine rencontre
Mercredi 8 mars à 18h.

Atelier d'Art Marthe Castagneyrol



Après les vacances d'hiver, les jeunes artistes vont pouvoir redécouvrir le plaisir de nouvelles expériences de dessin, peinture, fusain, pastel, aquarelle, ou d'autres activités artistiques, modelage, dessin manga, bande dessinée... réalisations personnelles ou collectives.

L'atelier va démarrer les nouveaux projets : expositions à la Médiathèque de St Georges des Coteaux, participation à des salons et animations, etc. Les projets ne manquent pas, et l'esprit créatif non plus.

Tous les adhérents de l'atelier sont partants pour de nouvelles aventures.

Rendez-vous bientôt pour admirer les œuvres des artistes en herbe.

AAAMC Association Atelier d'Art Marthe Castagneyrol

Mairie, 11 Grand Rue 17810 Saint Georges des Coteaux as-aaamc@orange.fr 0686936194



L'Élan saintais



L'ÉLAN SAINTAIS, association loi 1901, gérée par des bénévoles, vous informe que vous pouvez profiter du tarif de 75 euros applicable dès cette rentrée de janvier.

Pour ceux qui ne nous auraient pas encore rejoints, et qui tardent encore, il passera à 50 euros dès le 1^{er} avril. C'est le moment d'essayer !

Notre association recherche des bénévoles qui voudraient s'engager à nos côtés afin de faire vivre et peut-être de développer notre association.

Il faut se rendre disponible une fois par mois pour assister au conseil d'administration, être dynamique et aimer travailler en groupe.

Nous vous rappelons que

Les cours sur Saint-Georges des Coteaux ont lieu :

- les lundis de
- 9h30 à 10h 30 de la gymnastique douce
- et de
- 10h45 à 11h45 de la gymnastique
- les jeudis de 18h15 à 19h15 du stretching

Vous pouvez assister à tous les cours où qu'ils aient lieu, en accès illimité.

Renseignements et inscriptions via notre site **elansaintais.asso.fr**

L'équipe de l'élan saintais vous remercie et vous attend nombreuses et nombreux.

Saint-Georges Loisirs



Les dirigeants du club St Georges loisirs, souhaitent à toutes et tous les Saint-Georgeais de vivre une excellente année, que 2023 vous réserve une très bonne santé et vous apporte la félicité.

En ce qui concerne notre club nous avons inauguré l'année le 13 janvier dernier, par notre assemblée générale, la séance s'est passée en présence de Mr le maire, M. ROUAN qui assure son soutien aux associations du village, ainsi que Mme Soula responsable des associations, tous deux ont gentiment participé à notre repas, servi après l'assemblée.

Cette année 2023 sera comme les saisons précédentes riche en sorties, activités champêtres, repas thématiques etc...

Comme de nombreux nouveaux adhérents qui ont choisi de se joindre à nous, vous pouvez à tout moment venir nous retrouver.

Nos séances hebdomadaires, le lundi de 14 à 17h30, pour les travaux manuels, le jeudi de 14h à 16h45 pour le scrabble et le vendredi de 14h à 17h30 pour les après-midis cartes ou jeux de société.

Pour tous renseignements veuillez appeler au 06 12 51 32 45.

D'avance, merci à vous.

Saint-Georges Animations

L'année 2022 vient de s'écouler avec un bilan plutôt positif malgré toujours des personnes qui ne sont jamais satisfaites. Nous l'avons très bien terminée avec un réveillon qui a su mobiliser beaucoup de festivaliers enchantés.

Cette année 2023 commence par un loto le 11 Mars en soirée.

D'autres manifestations sont prévues avec la mise en route des "St-Georges de France", le marché fermier ainsi que la "Foire aux Melons".

Merci à tous ceux qui nous font confiance et qui viennent se détendre à nos animations.

Le Président, José Taveneau

Les Toiles de St Georges



Dessin fusain/sanguine, aquarelle, pastels, acrylique, huile.

Apprendre ou élargir ses connaissances dans le partage de la pratique des arts.

Nos cours sont adaptés à chaque personne souhaitant découvrir voire pratiquer une activité artistique. Il en est de même pour tout artiste confirmé et désireux d'obtenir des connaissances supplémentaires dans le domaine du graphisme et des différentes techniques (fusain, sanguine, aquarelle, pastels, huile, acrylique).

Cours destinés aux adolescents et adultes débutants ou artistes confirmés.

Cours pratiqués :

mardi 14h/16h30 & 18h30/21h00 -

jeudi 14h/16h30 & 16h30/19h.

STAGES PEINTURE/NATURE

Croquez sur place, développez votre sens de l'observation, naissance de la 3^{ème} dimension sur une surface plate ...Créez le relief qui donnera sens à votre œuvre.

Des stages « Peinture/nature » vont être organisés à partir du mois d'avril. Création sur place, découverte d'un lieu inspirant. Ces stages seront programmés sur deux jours maximum, une journée pour les artistes qui le souhaiteront. Ces stages se réaliseront dans le secteur de Saint Georges et de ses environs. A Prévoir matériel artistique et pique nique.

Renseignements 06 63 44 92 55 – kimpegalerie@gmail.com

Inscriptions sur place ou par courriel

Dans l'attente de vous recevoir,

Danielle KIMPE

Présidente de l'association « Les Toiles de St-Georges »

Tous Pour l'Ecole



Le 4 février dernier, les enfants des écoles de Saint Georges des Coteaux et leurs parents ont eu la joie de venir se retrouver sur la piste de danse de notre bal des crêpes annuel. Au programme de cette soirée, déguisements, bonne humeur, musique, crêpes et sans oublier notre lâcher de ballons. Un grand merci aux familles de St Georges pour leur présence.



Cette manifestation a été aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux bénévoles, de jeunes retraités de la commune, qui sont venus prêter main forte à l'association. Merci à eux pour leur investissement, et au plaisir de les

retrouver.

Nous vous donnons rendez-vous le 26 mars, pour notre Bourse à l'enfance en intérieur et Brocante en extérieur. Il vous est possible également d'y participer en tant qu'exposant. N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements ou réservations.



La petite nouveauté de TPE est en cours de préparation, nous vous proposons le 27 mai un concours de palets, et espérons vous compter parmi nous.

LES DATES A RETENIR

**26 MARS : BOURSE A L'ENFANCE/
BROCANTE**

27 MAI : CONCOURS DE PALETS

24 JUIN : KERMESSE

Association « Tous Pour l'Ecole », 11 rue Grand Rue –
17810 St Georges des Coteaux
Tel : 07.69.28.65.77 – Mail : ass.tpe@gmail.com
Facebook : [TPE : Tous Pour l'Ecole](https://www.facebook.com/TPE.Tous.Pour.lEcole)

Avenir Saint-Georgeais

Une activité physiqueUn club

De nombreux adhérents ont répondu présent lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 27 Janvier en présence de M. le Maire F. ROUAN et de son adjointe Mme L. SOULA.

Le bilan de l'année 2022 est très satisfaisant avec l'arrivée de 24 nouveaux adhérents, tout en conservant l'esprit de convivialité et de bienveillance chère au club (et en mettant l'accent sur la sécurité de chacun).

A la fin 2022 le club comptait 78 adhérents, 47 sorties marches effectuées, la création d'un nouveau parcours de 6 Km, le retour des pique-niques « buffet » plus les sorties vélo du jeudi.

2023 a démarré avec le retour de la Galette des rois, un déjeuner très apprécié au restaurant l'Amaryllis après notre AG, et de nombreux projets à venir.

Le mardi matin Rendez-vous pour la marche à 8h30 sur le parking de la salle multipôles

Pour les sorties vélo, se renseigner auprès de Patrick Aumon : pat.aumon@gmail.com

Contact : D. PALVADEAU 06 28 39 13 08
d.palvadeau58@gmail.com

Le Président Dominique PALVADEAU et tout le bureau



Association Sportive et Culturelle

TENNIS DE TABLE

Les quatre équipes ont réussi à se maintenir dans leur niveau respectif à la fin de la phase 1.

Pour la phase 2, nous avons à nouveau engagé 4 équipes : une en Régionale 2 et 3 dans le championnat Départemental.

Si vous souhaitez assister à de beaux échanges, vous pouvez venir voir notre équipe première qui jouera à domicile le **samedi 01/04/23 contre Villenave d'Ornon** et le **samedi 13/05/23 contre Poitiers**. Chaque rencontre commence à 16 h à la Salle Polyvalente.

Le mardi soir, à partir de 18 h, vous pouvez vous faire plaisir avec la balle blanche.

Renseignements : **06 08 82 59 26**

(MAGNE Jean-Jacques)

BADMINTON

Cette section de loisir accueille tous les amateurs le mardi à 18 h 30 et le vendredi à 20 h.

Renseignements : **07 87 09 55 09**

(MESLIER Natacha)

L'ASC participera à la Fête du Melon en aidant à l'organisation de la Rando Gourmande le samedi 19 août prochain et présentera ses activités lors du Forum des Associations le vendredi soir 1^{er} septembre.

Le président

MAGNE Jean-Jacques

La Boule Saint-Georgeaise



L'assemblée générale du club s'est déroulée le 28 janvier 2023 à la halte de loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux en présence de M. Frédéric ROUAN, Maire, et de Mme Laetitia SOULA DEL VECCHIO, en charge des affaires culturelles, sportives et vie associative.

Devant une assistance nombreuse, le président Jean Paul GUILLEMET a ouvert l'assemblée générale par des remerciements adressés aux membres du bureau puis aux personnels de la mairie et aux agents d'entretien de la commune.

M. ROUAN Frédéric a pris la parole en remerciant notre club pour sa représentativité lors des manifestations organisées par la commune (fête du melon et Téléthon).

L'exercice

M. Jean Paul GUILLEMET a présenté le rapport d'activité de l'année.

M. Patrick GUILLON, trésorier, a présenté l'exercice financier.

En fin de séance, les adhérents ont procédé à un vote pour élire un nouveau bureau (remplacement de 9 membres). 9 volontaires intègrent le bureau qui sera composé de 12 membres.

Un pot de l'amitié a été servi, suivi d'un repas au restaurant Grill'In de Saintes.

Le 01 février 2023, un nouveau bureau a été élu :

Président : M. James ROBERT

Vice-Présidente : Mme Annie BEAUJEAN

Trésorier : M. Patrick GUILLON

Trésorier-adjoint : Mme Marie Christine MARIAUD

Secrétaire : M. Christian CHATELET

Secrétaire-adjoint : M. Alain THIVOLLE

6 assesseurs : Mme Françoise ALBERT, M. Denis CARRE, M. Jean Paul JOLLY,

M. Francis LIETOUT, M. Michel SEGUIN, M. Alain VERCHERE

Le Président

M. James ROBERT



AAP



aap17810.fr

NOTRE PROCHAIN SPECTACLE !

« MÉLI-MÉLO artistique pour CHANTER,
DANSER et VIVRE la MUSIQUE »

SPECTACLE DANSE ET MUSIQUE

Modern Jazz, Hip-hop, Danse Kpop, Claquettes
Chorales adultes, enfants

Violon, Piano, Orchestre d'harmonie

Groupes de musique rock, folk, traditionnelle...

Samedi 11 mars 2023 de 18h à 20h et de 21h à 23h

Salle multipôles de St-Georges-des-Coteaux

Entrée : 8 € / 4 € pour les -12 ans / 5 € pour les adhérents AAP

PROCHAINES MANIFESTATIONS

🎵 Audition guitare et violon le 29 avril 2023 à 17h30
à la Halte de Loisirs

🎵 Orchestre d'Harmonie à la Salicorne de Saujon le 6 mai 2023 à 20h30

🎵 **Gala de danse** le 16 juin 2023 à 20h30
à la salle Multipôles

🎵 **Portes ouvertes musique** le 17 juin 2022 toute l'après-midi
à la salle Multipôles

🎵 **Fête de la musique** le 19 juin 2023 à 18h30
devant la Halte de Loisirs (repli à l'intérieur en cas de mauvais temps)
Orchestre, Chorale et Danse Modern'Jazz et Danse Kpop

🎵 **Concert des professeurs de musique** le 27 juin 2022 à 20h
en l'église de St-Georges-des-Coteaux
Vous pouvez toujours intégrer les cours.

Il reste des places dans toutes les disciplines : Chorale adultes, Saxo, Clarinette, Flûte à bec,

Flûte traversière, Violon, Guitare, Orchestre d'harmonie,

Modern'Jazz, Danse de salon, Hip-hop, Claquettes, Anglais

(Cotisations proratisées)

**Nous sommes à la recherche d'un trésorier pour notre association et/ou si vous souhaitez rentrer
dans le Conseil d'Administration, n'hésitez pas à nous contacter !**

La Présidente, Sandrine DELAVEAU

06 38 38 81 24 – contact@aap17810.fr – Facebook : @aap17810



Théâtre Ô Vert



Entrée des artistes

Cette saison, le groupe primaire accueille 7 nouveaux jeunes artistes. Ils ont réussi à faire leur présentation de Noël face aux parents, à partir de créations, malgré le trac. Désormais, le groupe s'attelle aux textes qui feront le spectacle de fin de saison, le week-end du 1-2 juillet 2023, à partir de textes de Pierre Gripari.

Les 13 collégiennes ont présenté pour Noël, un journal télé à partir de leurs improvisations. Pour la fin de saison, elles présenteront le travail qu'elles ont entrepris autour de UBU ROI d'Alfred JARRY (ça promet !).

Pour info voici nos créneaux horaires si vous souhaitez venir :

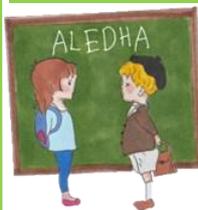
[Les Ateliers Théâtre Enfant à Saint-Georges-des-Coteaux, Halte de Loisirs – salle des Tonnelles :](#)

LE Mercredi de 17h15 à 18h15 pour les 7-10 ANS (primaires).

[LE Mercredi de 18h15 à 19h45 pour les 11-16 ANS \(collégiens et plus\).](#)



Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui



L'Association Les Écoliers d'Hier à Aujourd'hui s'est réunie début janvier pour son Assemblée Générale.

Une trentaine de personnes étaient présentes, et nous comptons actuellement **40 adhérents**. Nous remercions Laëtitia SOULA, Adjointe aux associations, de sa venue et de sa participation.

Nous étions également **présents aux Vœux du Maire**. Kimberley FIEULAINÉ et Danielle ARMAND se sont exprimées devant les nombreux Saint-Georgeais afin de présenter ALÉDHA. Ce fut un grand plaisir de participer à cette matinée !

Prochainement, nous organiserons une **sortie au Musée de Vergné** pour se replonger dans l'univers de l'école d'antan ! Une participation financière sera demandée :

2,50€ pour les adhérents

3,50€ pour les non-adhérents

S'en suivra un **repas type « auberge espagnole »**. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour vous y inscrire !

Les formalités vous parviendront ultérieurement par mail.



Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir davantage d'informations et de renseignements, contactez-nous :

@ aledha.sgdc@gmail.com

ALÉDHA

Association Les Écoliers D'Hier à Aujourd'hui - SGDC 17810

aledha_sgdc



Le Bureau

Stéphanie THAUNAY, Romain ROUAN, Kimberley FIEULAINÉ, Bernard VIALETES, Caroline THOMAS et Danielle ARMAND.

Société de chasse « La Hase » Saint-Georgeaise

**Amis chasseurs, Amoureux de la Nature.**

Notre campagne de chasse 2022/2023 vient de se terminer ce 28 février, espérons qu'elle vous aura permis de passer d'agréables moments au sein de notre belle nature Saint-Georgeaise.

Le 5 décembre 2022, vous nous avez remis vos cartes " lièvre ". Nous pouvons dès maintenant en établir un bilan.

Sur 55 chasseurs, 55 cartes " lièvre " remises

42 lièvres tués

11 personnes ayant tué 2 lièvres.

Le 20 janvier 2023, avait lieu la formation décennale sécurité sous l'égide de la FDC 17.

Les deux sessions de cette journée nous ont permis d'accueillir environ quatre-vingt personnes.

Merci à tous les participants pour leur présence.

Pour ceux qui n'ont pu y participer, une autre séance aura lieu le 17 mars à Fontcouverte.

Le 1^{er} mars 2023, vous nous aurez remis votre carnet de prélèvements territorial.

La comptabilisation de ceux-ci va permettre d'établir les statistiques de l'évolution cynégétique de notre territoire. Ces chiffres, ensuite transmis à la FDC17, permettront d'établir un bilan départemental des espèces pour cette saison.

Nous vous ferons part de cette évolution lors de notre AG qui se tiendra à La Halte Loisirs de Saint-Georges-des-Coteaux le : **Vendredi 23 juin 2023 à 20h30**

Notre plan de chasse se termine bientôt également. A ce jour 3 bracelets " sanglier " (sur 6 attribués) ont pu être réalisés, ainsi que tous les bracelets " chevreuil ".

Merci à tous les fidèles participants, qui malgré une météo pas toujours clémente, répondent toujours présent, sans crainte d'affronter pluie, vent et froid.

Les battues communales et administratives vont quant à elles débiter le 1^{er} mars. Elles visent à l'équilibre de la faune sauvage, la régulation des nuisibles et la prévention des dommages aux activités agricoles. Merci à tous les participants qui se joignent à nous pour les réaliser.

A petits pas le printemps approche, annonçant comme une délivrance le départ de cette froidure et le retour de la belle saison.

Le Président : Luigi BELLO.



Tennis Club St-Georgeais

Dans le cadre des rencontres Raquettes FFT Ados, compétition ouverte aux jeunes filles de NC à 30/4, le **Tennis Club St Georgeais** a inscrit 2 équipes. La compétition s'est déroulée au club de St Palais sur Mer le 28 janvier dernier.

Les équipes du **Tennis Club St-Georgeais** ont fini 1^{ère} et 2^{ème}. Bravo à Adèle, Alice, Eliette, Juliette, Lia, Louna, Margot et Tania, pour leur esprit d'équipe et ce beau résultat.

Prochaines rencontres, le 18 mars à Saujon. L'équipe finissant 1^{ère} sera qualifiée pour les phases de ligue.

Vous pouvez suivre l'activité du Tennis club St-Georgeais sur sa page Facebook TC Saint-Georgeais.



Amicale sportive Saint-Georges-des-Coteaux Football

L'ASSGC, c'est 260 licences délivrées pour plus de 240 joueurs. 11 équipes utilisent les 2 grands terrains et le petit terrain du mieux qu'ils peuvent. Elle compose les 16 équipes environ qui foulent les pelouses du département.

Les U7 et U9 profitent des disponibilités des responsables Fabien et Serge.

Plus de 50 enfants encadrés par 9 éducateurs et 2 jeunes éducateurs du club, les Mercredis et Samedis.



Les U11 enchaînent les victoires et les moments de plaisir grâce à Gaëtan et Stanislas. Ils ont aussi des sessions futsal pour compléter leur week-end sportif.



Les deux équipes U13 ont fini 3^{ème} dans leur poule respective et continuent leur apprentissage grâce à Martial et Fred.

Les U15 se maintiennent en élite lors de cette 1^{ère} partie de saison, en finissant 5^{ème}. Merci à Antoine.

Les U17 finissent leur 1^{ère} session en élite en 6^{ème} position, encadrés par Loïc.

Les séniors féminines finissent 2^{ème} de cette 1^{ère} partie de saison, encadrées par Adrien, et finiront leur 2^{ème} année d'existence.

Les séniors B sont actuellement 8^{ème}. Leur objectif sera de remonter au classement durant la 2^{ème} partie de saison. Encouragement à cette équipe et à leur nouveau responsable Antoine.

Les Séniors A ont pour objectif de se maintenir dans cette poule dense de 14 équipes. Ils devront se battre jusqu'au bout, avec leur coach Serge.

Les Vétérans ont un rendement résultat/repas excellent. Ils auront un coup à jouer pour la coupe et les ¼ de finale le 28 Avril prochain, à domicile.

Niveau événementiel, le Loto du 4 et 5 Février a été une réussite totale, et la pluie de cadeaux à la salle communale a été appréciée.

Une soirée partenariat devrait avoir lieu le 22 Avril, une brocante doit être organisée le 7 Mai. Nous clôturerons la saison le 10 Juin avec l'assemblée générale.

Mention spéciale au travail de communication fait par Stéphanie sur nos réseaux, permettant de mettre en valeur les rendez-vous sportifs, nos événements et nos partenaires.

Christophe MENARD, Co-Président ASSGC

Association Roule la poule



**Le Poulailier
associatif collectif de
St-Georges-des-Coteaux**

Comment ça fonctionne ?

Une cotisation de 15€ puis une participation aux frais de becs de 70€.

Environ 50% des adhérents participent aux frais de becs. En échange ceux-ci regroupés en binômes assurent une journée par semaine le remplissage des gamelles, le nettoyage des nichoirs, le maintien de l'eau de boisson, l'accès au poulailier pour les curieux. Quand dans les pondoirs on trouve des œufs ceux-ci sont prélevés et partagés par le binôme présent. Pour l'année 2022 nous avons prélevé 2773 œufs. Ramenés aux adhérents qui participent à l'achat de la nourriture cela représente 20 douzaines d'œufs bio, puisque la pitance de Mesdemoiselles Poules est garantie bio de chez bio. En retour sur investissement avec pour une douzaine d'œufs bio à 3,50€ nous pouvons considérer que l'investissement effectué est totalement remboursé.

Bien évidemment si de nouveaux adhérents souhaitent rejoindre le collectif la participation pourrait baisser au prorata du nombre de participants.

Les naissances

Nous avons une couveuse . En 2022 nous avons réalisé deux couvées de 24 œufs avec une réussite de 55% . La couveuse tourne au domicile des adhérents volontaires, les poussins pouvant être mis à disposition des poules en désir de maternité. Nous ne pratiquons pas la sélection du genre si bien que les coqs sont aussi nombreux que les poules et progressivement nous trouvons des familles d'accueil. Il reste à ce jour quelques spécimens nés en juin 2022 en particulier 1 Vorwerk, 2 Braekel qui peuvent être considérés comme quasi apprivoisés. Nous conservons un Coq Marans Coucou et envisageons l'achat de poules matures pour constituer un parc spécifique de cette race locale.



Les animations

En 2022 grâce à la participation de la commune de St-Georges-des-Coteaux, du département, et du crédit mutuel nous avons pu organiser la séance de ciné en plein air : « Chicken Run ».

Cette année 2023 nous ciblons la journée du patrimoine afin que le poulailier de pierre, réhabilité totalement dans le respect de l'architecture traditionnelle, puisse être exposé et visité. Bien évidemment l'objectif de ROULE LA POULE ciblant la bio diversité avec la préservation des races anciennes de poules, ce sera l'occasion de présenter quelques spécimens de ce patrimoine immatériel.

État sanitaire

Nous luttons contre le pou rouge, ce prédateur, avec la terre de diatomée et le chalumeau. Jusqu'à ce jour nous avons pu nous en prémunir. Un partage de l'espace est envisagé pour enherber, la capacité du gallinacé à désertifier un terrain étant redoutable.

Nos poules n'ont pas la covid, et nous avons été préservés de la grippe aviaire.

COT COT CODOT

JDC Bien préparer ton recensement **EN 5 ETAPES**

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
 Quartier Aboville
 7 Bd du Colonel Barthal
 BP 90647
 86000 POITIERS
 csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51

Made with VISME

INFOS PRATIQUES : LA CONSEILLERE NUMERIQUE

Les permanences de la Conseillère numérique France Services :

Stéphanie DALBIN - 06 37 13 17 21 / s.dalbin@agglo-saintes.fr

Le mercredi de 9h à 12h en semaine 1

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI
DI		1 ME	1 ME	1 SA	1 LU
LU		2 JE	2 JE	2 DI	2 MA
MA	Semaine 1	3 VE	3 VE	3 LU	3 ME
ME		4 SA	4 SA	4 MA	4 JE
JE		5 DI	5 DI	5 ME	5 VE
VE		6 LU	6 LU	6 JE	6 SA
SA		7 MA	7 MA	7 VE	7 DI
DI		8 ME	8 ME	8 SA	8 LU
LU		9 JE	9 JE	9 DI	9 MA
MA	Semaine 2	10 VE	10 VE	10 LU	10 ME
ME		11 SA	11 SA	11 MA	11 JE
JE		12 DI	12 DI	12 ME	12 VE
VE		13 LU	13 LU	13 JE	13 SA
SA		14 MA	14 MA	14 VE	14 DI
DI		15 ME	15 ME	15 SA	15 LU
LU		16 JE	16 JE	16 DI	16 MA
MA	Semaine 1	17 VE	17 VE	17 LU	17 ME
ME		18 SA	18 SA	18 MA	18 JE
JE		19 DI	19 DI	19 ME	19 VE
VE		20 LU	20 LU	20 JE	20 SA
SA		21 MA	21 MA	21 VE	21 DI
DI		22 ME	22 ME	22 SA	22 LU
LU		23 JE	23 JE	23 DI	23 MA
MA	Semaine 2	24 VE	24 VE	24 LU	24 ME
ME		25 SA	25 SA	25 MA	25 JE
JE		26 DI	26 DI	26 ME	26 VE
VE		27 LU	27 LU	27 JE	27 SA
SA		28 MA	28 MA	28 VE	28 DI
DI		29	ME	29 SA	29 LU
LU	Semaine 1	30	JE	30 DI	30 MA
MA		31	VE	31	ME

Institut du Numérique Responsable

Comptoir des Signaux et Soluris ont rejoint la communauté des membres de l'INR. Ces organisations se sont engagées pour déployer le numérique responsable. Les membres sont les suivants : <https://swll.to/lakdEJ>

Merci pour l'accueil ! Nous sommes TRÈS heureux/ses de vous rejoindre !

Céline VIOLLET, Hubert Coupeze, Agnes Rondeau, Sabine Bésiat, Vincent Coppolani, LE CLOEREC Jean-Pierre, Romain Rouan, Emmanuel Escate, Nédélec



Inauguration de La Poste



De gauche à droite :

Mme Véronique ABELIN (VP CD17 - conseillère déléguée), **M. Frédéric ROUAN** (VP CdA - Maire), **M. Romain ROUAN** (délégation par la Présidente - conseiller délégué), **M. Bruno DRAPRON** (Président CdA - Maire), **M. Denis GRESLIN** (Directeur)

Inauguration de la nouvelle plateforme logistique de la Poste avec les officiels. **De belles démarches** : 7 emplois en plus, 2 tiers de la flotte automobile en électrique et 1 plan biodiversité plantations. **Premiers échanges autour d'une caisse à savon** : pour l'événement 2023 à Saint-Georges-des-Coteaux !

Groupe de travail

Aux récentes réunions : comité syndical et groupe de travail communal.



MM. Franck BOUCHET, Allan GLAUDEL (conseillers)

Pour les saint-georgeais...

Information importante pour les habitants : des conseillers numériques sont là pour vous aider dans vos démarches administratives jusqu'en mai 2023 !

Trucs et astuces

Pour ménager les batteries de vos ordinateurs et smartphones :

- éviter les charges et décharges complètes, maintenir vos batteries entre 20 et 80 %
- débrancher les appareils dès qu'ils ne sont plus utilisés
- activer le mode économie d'énergie
- activer le réglage automatique de la luminosité ou privilégier le mode sombre.

Le Digital Clean Up Day : la sobriété numérique

Dans le cadre de sa démarche sur le numérique responsable, Soluris participe à la journée de sensibilisation à l'empreinte environnementale de l'informatique. Elle sera prévue en mars chaque année ! Au sein de ses locaux, Soluris réalisera cela du 13 au 18 mars 2023. Les élus de Saint-Georges-des-Coteaux se joignent à cette démarche dont l'objectif est de faire prendre conscience que le numérique n'est pas immatériel.

Bureau Syndical

Le 1er février, le Bureau s'est réuni à Saintes.

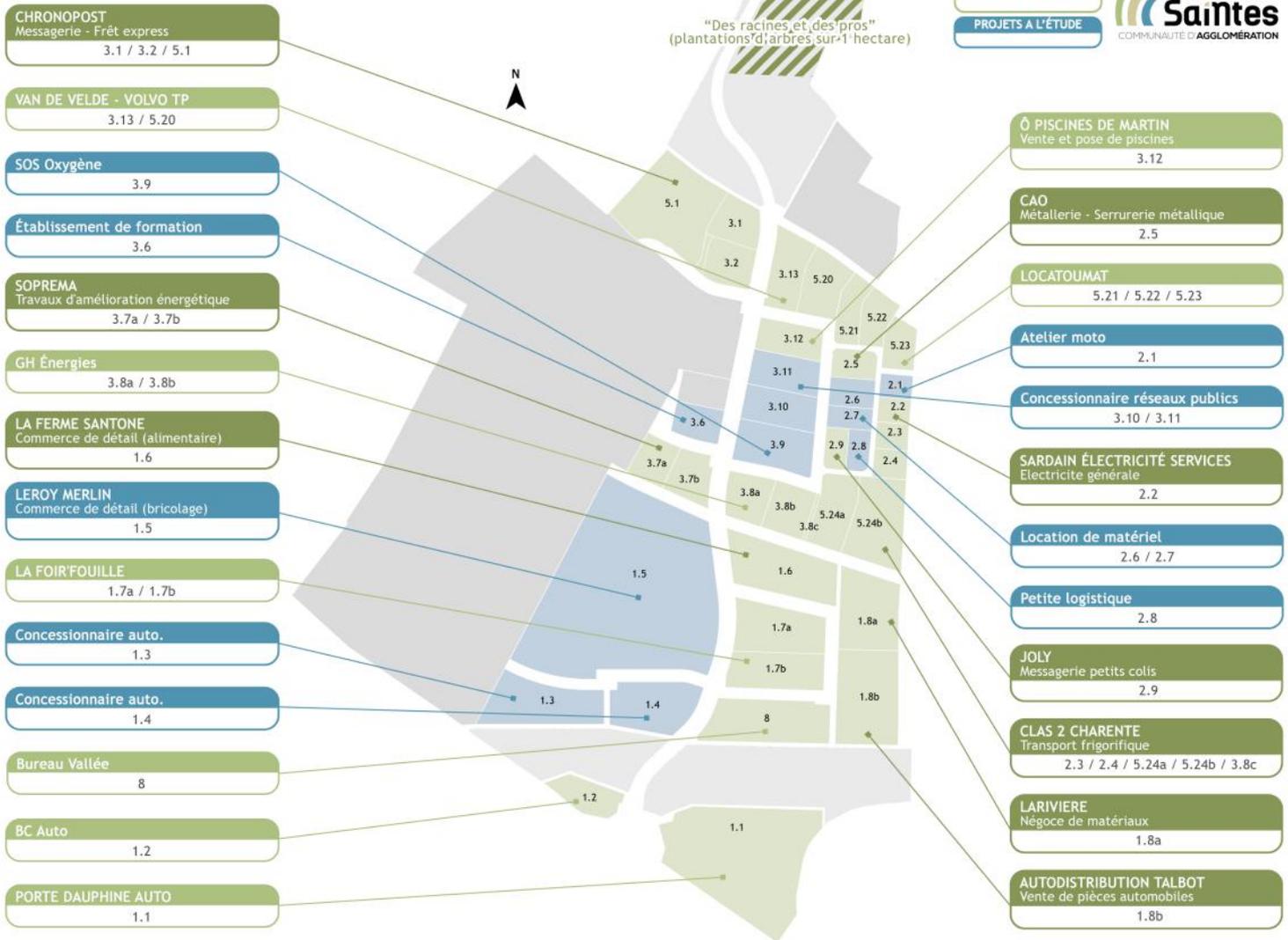


Entreprendre au sein de l'Agglomération de Saintes

L'ambition des élus de l'Agglomération de Saintes est de faciliter l'installation d'entrepreneurs locaux et de contribuer à la création d'emplois. La CdA assure la gestion de 13 zones d'activités. La dernière créée se localise sur la commune de Saint-Georges-des-Coteaux : le Parc Centre Atlantique.

PARC CENTRE-ATLANTIQUE

État d'avancement du projet au 1^{er} janvier 2023



Cette zone d'activités, d'une surface de 20 hectares, permet aux entreprises de s'installer sur des terrains viabilisés ; sa vocation est essentiellement productive.

A ce jour, toutes les parcelles ont été vendues ou réservées.

+ d'infos :

Frédéric ROUAN, Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire et de l'agriculture - f.rouan@agflo-saintes.fr

Suivez toutes les actualités de l'Agglomération de Saintes sur le site internet www.agflo-saintes.fr et sur la page Facebook « Communauté d'Agglomération de Saintes ».

INFORMATIONS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL JANVIER 2023

Le 14 décembre 2021, les élus communautaires ont voté favorablement à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document, lorsqu'il aura été approuvé, remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale). L'élaboration du PLUi de l'Agglomération de Saintes durera environ 4 ans.

Un élu de chacune des 36 communes participe à un comité de pilotage qui suit la construction du projet et valide les différents choix stratégiques.

Un bureau d'études a été recruté à l'été 2022 pour accompagner les élus de l'Agglomération de Saintes dans l'élaboration de ce PLUi.

Depuis septembre 2022, les élus travaillent avec le bureau d'études sur un diagnostic du territoire qui consiste à recenser les principales caractéristiques dans plusieurs domaines : la démographie, l'habitat, l'économie, la mobilité, les paysages... La partie agricole du diagnostic a été confiée à la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime. Ce diagnostic aboutira à la fin du premier trimestre 2023.

Les résultats du diagnostic donneront les grands enjeux pour le développement du territoire et permettront de poursuivre avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).



Concertation avec les habitants du territoire

Les habitants du territoire seront conviés à des réunions publiques à plusieurs moments de la procédure d'élaboration du PLUi notamment à la fin du 1^{er} semestre 2024.

Une page PLUi est accessible sur le site internet de l'Agglomération de Saintes, elle est alimentée au fur et à mesure de l'avancée de l'étude.

Des dossiers de concertation sont également disponibles dans chacune des 36 communes de la CDA et au siège de la CDA.

Depuis le début de l'étude, les habitants peuvent transmettre leurs remarques ou observations via :

- Le registre dématérialisé accessible depuis la page PLUi du site internet de la CDA
- Les registres papiers disponibles dans chaque mairie des communes de la CDA et au siège de la CDA
- Par courrier à l'attention du Président de la Communauté d'Agglomération, 12 bld Guillet Maillet 17100 SAINTES

+ d'infos sur : www.agglo-saintes.fr > Les Projets > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Horaire des messes

Tous les dimanches et Fêtes

11h Cathédrale St Pierre

Mercredi des CENDRES 22 février

10h Ste Eustelle / 18h Cathédrale

Samedi 18h

Dimanche 9h30

25 février St Vivien

26 février Ste Eustelle

4 mars Ste Eustelle

5 mars Thenac

11 mars St Vivien

12 mars Pessines

18 mars Ste Eustelle

19 mars St Georges Cx

25 mars St Vivien

26 mars Ste Eustelle

Samedi 18h30

Dimanche 9h30

1 avril Ste Eustelle

2 avril Les Gonds

15 avril Ste Eustelle

16 avril La Clisse

22 avril St Vivien

23 avril Ste Eustelle

29 avril Ste Eustelle

30 avril Ecurat

6 mai Ste Eustelle

7 mai Courcoury

13 mai St Vivien

14 mai Varzay

20 mai Ste Eustelle

21 mai Nieul Stes

27 mai St Vivien

28 mai Ste Eustelle

3 juin Ste Eustelle

4 juin Thenac

TEMPS PASCAL

7 avril 17h départ **Chemin de Croix** à la cathédrale.

19h **Office de la Croix** à l'Abbaye

8 avril **Veillée pascale** 21/30 Cathédrale

Informations diverses

Eglise St Vivien : du mardi au vendredi messe à 18h30.

Confessions Cathédrale St Pierre samedi de 11h à 12h.

40h de prières pour les vocations :

Les 14 du mois : 10h-12h Chermignac

Les 15 du mois : 17h-18h Ecurat

Les 16 du mois : 10h-12h Courcoury

Presbytère St Vivien :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

Tél : 05 46 93 09 92

mail : paroisse.saintesrg@gmail.com

Site www.catholiques17.fr/saintes/

Pour l'équipe paroissiale, la déléguée pastorale :

Marie-Béatrice Vignaud : 06 76 88 77 88

SAVOIR VIVRE

En plus des dépôts sauvages en pleine campagne, nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages à côté des Points d'Apports Volontaires.

RAPPEL :

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire. Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



LE MOT DE LA MAJORITE

Le 2 janvier 2023

Chères Saint-Georgeaises, chers Saint-Georgeais, chers voisins,

En ce début d'année 2023, toute l'équipe de la majorité « Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux » vous souhaite une très belle année 2023.

Notre volonté pour 2023 ? Continuer à travailler **TOUS ENSEMBLE** pour concevoir et accomplir des tâches et des projets pour l'intérêt collectif.

Un de nos engagements était de faire un bilan à mi-mandat, chose qui n'a jamais été faite par les équipes municipales précédentes. Pensez à réserver dès maintenant la date sur vos agendas, cela aura lieu le 11 mai 2023 à 18h00 à l'Espace Multipôles. N'hésitez pas à y venir, vous pourrez nous rencontrer et constater que notre équipe s'investit à 100% pour les besoins des Saint-Georgeais.

Toute l'équipe de la majorité « Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux » reste à votre entière disposition.

Les Élus de la Majorité

« Un Souffle Nouveau pour Saint-Georges-des-Coteaux »

unsoufflenouveau@hotmail.com

LE MOT DE L'OPPOSITION

le 6 février 2023

Chères Saint-Georgeaises, Chers Saint-Georgeais,

Suite au débat qui s'est engagé au conseil municipal du 22 novembre 2022 au sein de la majorité, au sujet de la sécurité devant l'école élémentaire, nous avons proposé au conseil municipal une alternative à la création d'un poste de garde champêtre ou d'un policier municipal prévu au budget 2022.

Nous pensons qu'il est possible de confier à un agent communal la mission de sécuriser la traversée des enfants devant l'école au moment des arrivées et des sorties :

- nous sommes dans le bourg et dans une zone 30 (la police de la circulation est de la compétence du maire).
- le besoin serait une présence d'environ 2 x 30 mn par jour en période scolaire. L'agent assurerait ses missions habituelles le reste de la journée et en dehors des périodes scolaires.

Bien entendu, l'agent devra être "habilité" par le maire pour cette mission et recevoir une formation adaptée. Certains employés communaux sont déjà dotés de vêtements Haute Visibilité. Il suffirait d'ajouter un gilet sérigraphié, adapté à cette mission et des mini pancartes manuelles.

Une indemnité spécifique pourrait être éventuellement allouée pour cette mission. L'arsenal des primes du régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux est assez fourni et doit le permettre. Le coût serait mineur. Si cela est envisageable une assistance de la gendarmerie les premiers jours pourrait donner un crédit supplémentaire à cette mission.

Ce dispositif s'il est adopté pourrait être dupliqué à l'école maternelle si besoin.

La création d'un poste de garde champêtre ou d'un policier municipal coûterait (salaire + charges + matériel) environ 45000 à 50000€ par an (augmentation non négligeable du fonctionnement), pour 1h d'intervention par jour sur environ 180 jours pour une année scolaire.

Ce coût nous paraît démesuré, compte tenu que les autres missions ne sont pas clairement identifiées et restent à définir.

C'est pour cette raison que nous sommes contre cette création de poste dont l'utilité n'est pas établie.

Vos élus ,

Olivier LAURENCEAU, Brigitte SEGUIN, Patrick PERONNEAUD, Nathalie BONDUEL, Stéphane TROUVÉ – pour nous joindre : ensemble.pour.sgdc@gmail.com



Cette année aura été marquée par la disparition de Michel DOUBLET. C'est un pilier de la vie publique et politique de la Charente-Maritime qui nous a quittés. Nous n'oublions pas son humour, sa disponibilité et la bienveillance qui le caractérisaient.

Nous formons désormais un nouveau binôme pour représenter le canton de Saint-Porchaire au sein de l'assemblée départementale et sachez que nous sommes à votre disposition pour aider les communes dans leurs projets et les habitants de notre canton.

En cette fin d'année, le Département définit ses orientations budgétaires pour 2023. Comme l'a souligné notre Présidente, Sylvie MARCILLY, cette année sera marquée par la conjoncture internationale, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, les conséquences de la sécheresse ... Malgré ce contexte, le Département de la Charente-Maritime, avec des finances bien gérées, souhaite poursuivre une politique d'investissements tout en faisant preuve de rigueur.

En 2023, notre programme d'actions va notamment comprendre :

- Le Plan Vélo du Quotidien ;
- La signature des Contrats de Proximité avec les intercommunalités du Département afin de concrétiser ce partenariat qui a toujours existé. Cela va permettre aux intercommunalités de soutenir les communes dans leurs investissements ;
- L'entretien des routes départementales ;
- La prévention de l'enfance en danger ;
- La poursuite du Plan Santé pour aider à l'installation des médecins sur nos territoires ;
- Le Plan Jeunesse ;
- La fin du déploiement de la fibre optique.

Dans le cadre du déploiement du dispositif de « l'Heure civique », aujourd'hui dans le canton de Saint-Porchaire, les communes de Nieul-lès-Saintes, Saint-Georges-des-Coteaux et Trizay ont adhéré à ce dispositif ; de nombreux volontaires se sont engagés sur l'ensemble du canton ; nous tenions à les remercier sincèrement.

Le Département est toujours présent aux côtés des communes rurales pour les soutenir dans leurs projets. Dans notre canton, par exemple, au titre des zones d'activités physiques et sportives, une subvention a été accordée à la commune de Saint-Porchaire. Ce sont aussi 17 654 € qui ont été votés pour le collège de Fontbruant, pour les équipements utilisés par les collégiens.

Enfin, nous tenions à vous présenter, à toutes et à tous, tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023.

Brigitte SEGUIN

Conseillère départementale

brigitte.seguin@charente-maritime.fr

Alexandre SCHNEIDER

Conseiller départemental - Maire de Pont l'Abbé d'Arnoult

alexandre.schneider@charente-maritime.fr

Afin d'être au plus près de vous et de vos préoccupations, les élus continuent de venir à votre rencontre !

Ces moments privilégiés entre les **habitants** et les **élus** sont l'occasion d'évoquer avec l'équipe municipale les sujets qui vous tiennent à cœur. C'est aussi la meilleure façon de **vous faire entendre**, de **prévoir les travaux nécessaires** et d'.



**RDV de 9h30 à 11h30 (sauf en cas de météo défavorable)
pour les Rencontres Citoyennes Habitants-Élus !**

Samedi 1er avril : 09h30 - 11h30 / Joly Chant - Jardins de Colombe

Mardi 25 avril : 18h15 - 19h15 / les Grandes Versennes - le Moulin de la Truie –chemin à côté de Bricodépôt

Samedi 6 mai : 09h30 - 11h30 / La Vallée

IMPORTANT : BILAN A MI-MANDAT

Comme les élus s'y étaient engagés, une réunion de bilan après 3 années de mandat va être organisée.



Rendez-vous le jeudi 11 mai à l'espace multipôles à 18 h



DATES A RETENIR

MARS	AVRIL	MAI
17/03 : Spectacle « Fricassée de berniques sur lit de Prévert » de <i>Labelles et Cie</i> 20h à la Médiathèque	01/04 : Rencontre de quartier Joly Chant - Jardin de Colombe	06/05 : Rencontre de quartier La Vallée
26/03 : Randonnée écocitoyenne	08/04 : Chasse aux œufs	08/05 : Commémoration de la Victoire de 1945
28/03 : Conseil municipal	25 avril : Rencontre de quartier Les Grandes Versennes - le Moulin de la Truie	11/05 : Réunion publique « bilan de mi-mandat »
		12/05 : Marché
		26/05 : Marché
		A retenir : JUIN
		03-04/06 : Fête du parc
		09 et 23/06 : Marché
		11/06 : Saint-Georges de France
		24/06 : Rencontre de quartier La Palissière - Les Maries
		02/07 : Jeux Intervillages

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés...

07/11/22 : Cassy COUTURIER

16/01/23 : Mady RUAUD

20/01/23 : Gabin BODENSCHATZ

27/01/23 : Swann FORT

01/02/23 : Carla LOURADOUR

Ils nous ont quittés...

03/01/23 : Marcel PIERROT, 80 ans

19/01/23 : Daniel MORENO, 75 ans

31/01/23 : Robert HERMANT, 91 ans

HORAIRES

MAIRIE



Lundi : De 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi : De 8h30 à 12h00

Mercredi - Jeudi - Vendredi :
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

05 46 92 91 04 / accueil.mairie@sgdc17.fr

Mercredi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Jeudi : De 10h00 à 12h00

Vendredi : De 15h30 à 18h30

Samedi : De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

05 46 90 41 40 / biblio.sgdc@orange.fr

Médiathèque
St Georges des Coteaux



LA POSTE

Lundi - Mercredi - Vendredi :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi – Jeudi : De 9h00 à 12h00

Tel : 36 31

